

ÉDITION 2024

LE TOURISME EN CHIFFRES



IMPRESSUM

Responsable de la publication
Dr Serge Allegrezza

Auteurs

Lucile Bodson
Leila Deshayes
Rick Schmitz
André Wagener

Cette publication a été réalisée par les départements Statistiques sociales, Statistiques d'entreprises et Statistiques macroéconomiques. Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

Date de clôture statistique :

Juin 2024

ISSN 2738-9464

STATEC

Institut national de la statistique et des études économiques

Centre Administratif Pierre Werner
13, rue Erasme
L - 1468 Luxembourg-Kirchberg
+352 247 - 84219

info@statec.etat.lu

www.statistiques.lu

© Photos : Unsplash

© LFT Thomas Jutzler (p. 39)

© LMIH/Alfonso Salgueiro (p.53)

La reproduction totale ou partielle est autorisée à condition d'en citer la source.

ÉDITION 2024

LE TOURISME EN CHIFFRES



INTRODUCTION

Ce document se présente comme un annuaire statistique du tourisme.

Le lecteur trouvera dans ce recueil de statistiques des chiffres sur les pratiques touristiques des résidents :



Quelle est l'intensité de la pratique touristique des résidents ?



Quelles sont les destinations les plus prisées ?



Quelles sont les caractéristiques des séjours ?



Combien coûte un séjour ?

Dans ce document, le lecteur pourra également consulter des statistiques du tourisme local :



Quelle est l'offre touristique locale ?



Que représente la consommation touristique locale ?



Quel est le poids économique du secteur touristique ?

Les sources

Les chiffres présentés portent sur le tourisme au Luxembourg et sur les pratiques touristiques des résidents. La grande majorité des données statistiques ont été collectées et élaborées par le STATEC au travers de deux enquêtes : l'une enquête sur les pratiques touristiques des résidents (Enquête sur le tourisme) et l'enquête sur les arrivées et nuitées dans les établissements d'hébergement. Les autres sources utilisées sont les comptes satellites du tourisme qui se basent sur les comptes nationaux, la balance des paiements et les données des cartes de crédits.

L'enquête sur le tourisme est une enquête trimestrielle conduite par le STATEC à la demande d'EUROSTAT. En 2023, 7 000 résidents âgés de 15 à 84 ans ont répondu au questionnaire en ligne ou par téléphone. Les questions de l'enquête portent principalement sur les séjours touristiques avec ou sans nuitées effectués au cours des trois derniers mois (destination, durée, motivation, transport, hébergement, dépenses...).

Pour plus d'informations sur l'enquête sur le tourisme, veuillez consulter le [site du STATEC](#). Vous y trouverez le questionnaire complet ainsi que des informations méthodologiques.

D'autres chiffres sont disponibles dans les [tableaux de bord de l'enquête](#).

L'enquête sur les arrivées et nuitées dans les établissements d'hébergement est une enquête en continue. Vu la loi du 24 juin 2008 ayant pour objet le contrôle des voyageurs dans les établissements d'hébergement, tout établissement d'hébergement collectif ou d'hébergement touristique privé doit remplir ou faire remplir des fiches d'hébergement pour chaque voyageur. Ces fiches anonymes sont transmises au STATEC de manière quotidienne. Ces chiffres servent à analyser les flux de tourisme domestique et récepteur. Les résultats provenant de cette enquête ont été révisés jusqu'en 2015. Les données sur notre portail statistiques sont en cours de mise à jour.

Définitions

Est considéré comme **un voyage** ou **un séjour** tout déplacement comprenant au moins une nuitée passée en dehors du domicile. Sont exclus les séjours effectués régulièrement au cours d'un trimestre (exemple : déplacement hebdomadaire pour le travail ou pour rendre visite à un proche).

On distingue dans l'enquête sur le tourisme du STATEC deux catégories de séjours :



les **voyages d'affaires** et,



les **voyages de loisirs**, parmi lesquels on distingue :

- les **séjours de vacances**,
- les **visites familiales ou amicales**,
- et un dernier groupe de séjours de loisirs, assez hétérogène et peu représenté (4 %) qui rassemble les déplacements liés à la santé, à la religion, à l'éducation... Ces déplacements sont exclus des analyses par type de séjours.

Une **arrivée** est définie comme une personne (touriste) qui arrive dans un établissement d'hébergement touristique et s'enregistre. Si un couple arrive dans un hôtel alors cela correspond à deux arrivées.

Une **nuitée** correspond à chaque nuit qu'un touriste (résident ou non résident) passe dans un établissement d'hébergement collectif ou un hébergement non loué.

La catégorie « **hôtels et établissements assimilés** » regroupe :



les hôtels, qui comprennent les :

hôtels, hôtels-appartements, motels, relais pour routiers, hôtels balnéaires, clubs résidentiels et autres établissements similaires qui fournissent des services hôteliers allant au-delà du service des lits et du nettoyage des chambres et des installations sanitaires ;



les établissements assimilés, qui comprennent :

les meublés et pensions, résidences touristiques et autres logements similaires loués à la chambre et dotés de services hôteliers limités, y compris le service des lits et le nettoyage quotidien des chambres et des sanitaires. Ce groupe couvre également les pensions de famille, les chambres d'hôte et les fermes.

Selon EUROSTAT, les comptes satellites fournissent un cadre statistique lié aux comptes nationaux qui permet de concentrer l'attention sur un domaine ou aspect précis de la vie économique et sociale. La méthodologie des **comptes satellites du tourisme** a été élaborée en collaboration internationale par la division statistique des Nations Unies (UNSD), EUROSTAT, l'OCDE et l'organisation mondiale du tourisme (UNWTO).

Cette méthodologie comprend les définitions utilisées, les sources de données privilégiées ainsi que les instructions de calcul des principaux indicateurs comme par exemple la part directe du tourisme dans le PIB national. Elle permet ainsi de rendre comparable les données des comptes satellites à l'échelle internationale.

01 Quelle est l'intensité de la pratique touristique des résidents ? 8

02 Quelles sont les destinations les plus prisées ? 18

03 Transport, hébergement, loisirs, quelles sont les préférences des résidents ? 24

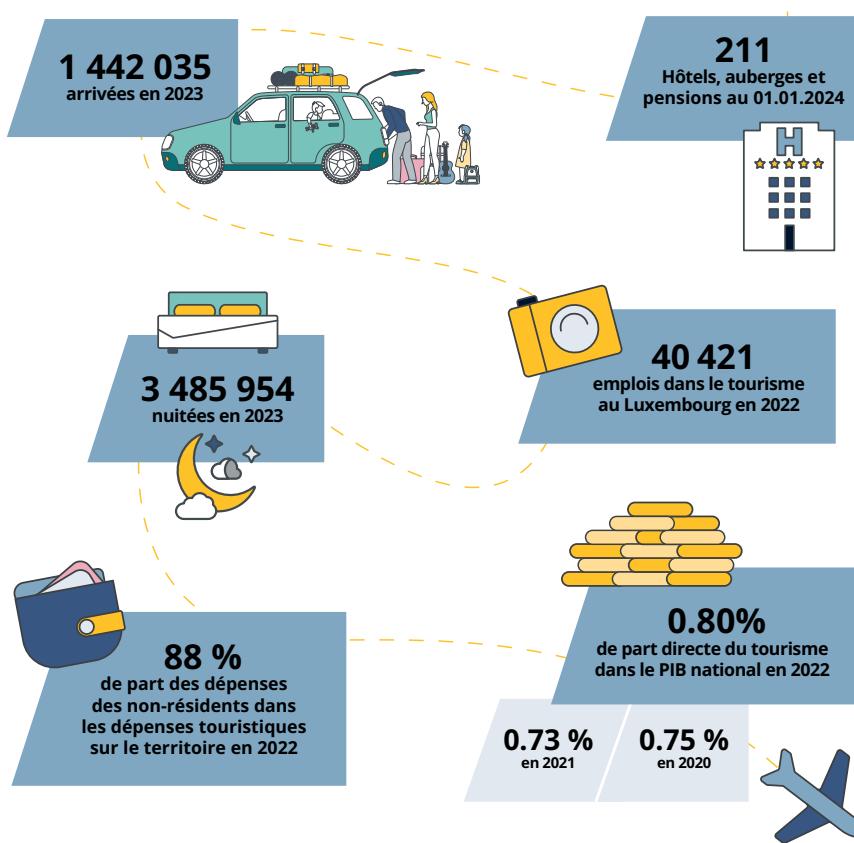
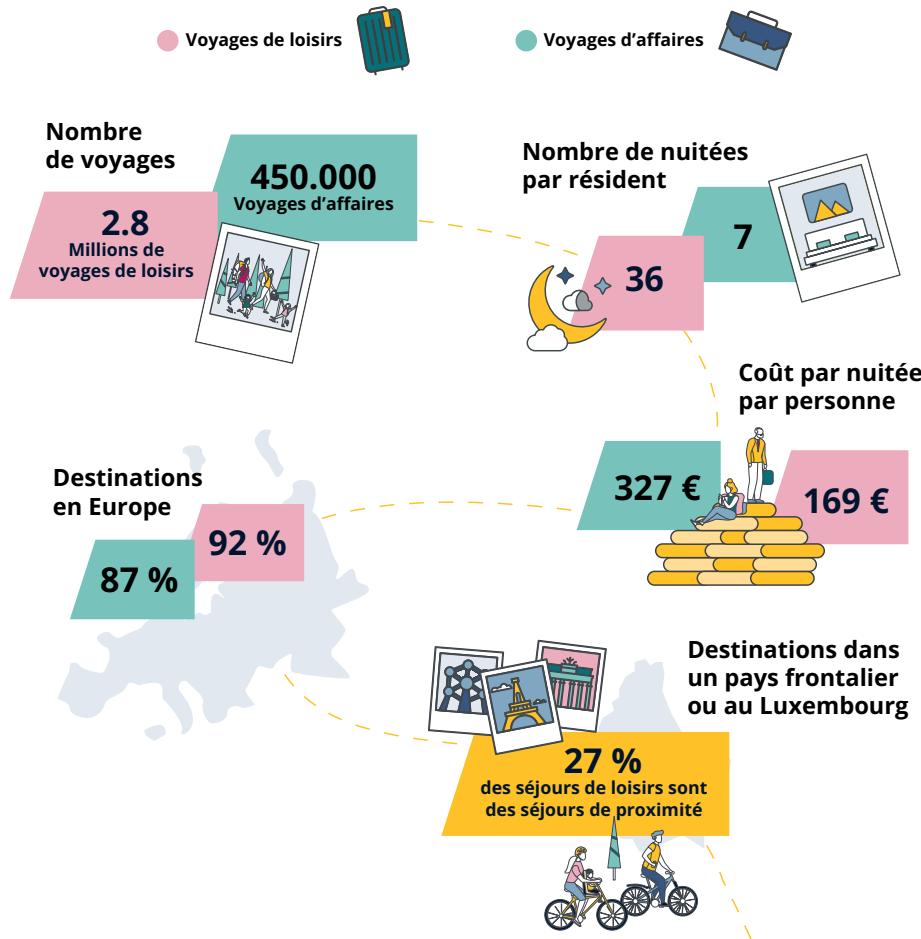
04 A combien s'élève les dépenses touristiques des résidents ? 28

05 Quelle est la situation de l'offre touristique au Luxembourg ? 34

06 Que représente la consommation touristique locale ? 40

07 Quel est le poids économique du secteur touristique ? 48

Les pratiques touristiques des résidents en 2023



1. QUELLE EST L'INTENSITÉ DE LA PRATIQUE TOURISTIQUE DES RÉSIDENTS ?

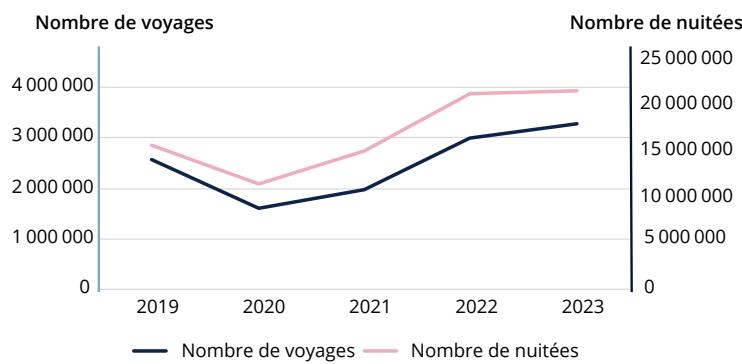
Les chiffres présentés dans ce chapitre, ainsi que les trois suivants, sont tirés de l'enquête européenne sur le tourisme. Cette enquête est conduite trimestriellement par le STATEC auprès d'un échantillon de 4 000 résidents âgés de 15 à 84 ans.

Les résidents parmi les plus gros consommateurs touristiques d'Europe.



En 2023, les résidents ont effectué 3,3 millions de déplacements et passé 22 millions de nuitées en dehors de chez eux. Ces résultats n'ont jamais été aussi élevés qu'en 2023. Le recul observé en 2020 lors de la crise sanitaire n'aura duré que le temps de la crise sanitaire. En 2021, la reprise était partielle mais dès 2022, les résidents retrouvaient un rythme effréné qui se maintient en 2023.

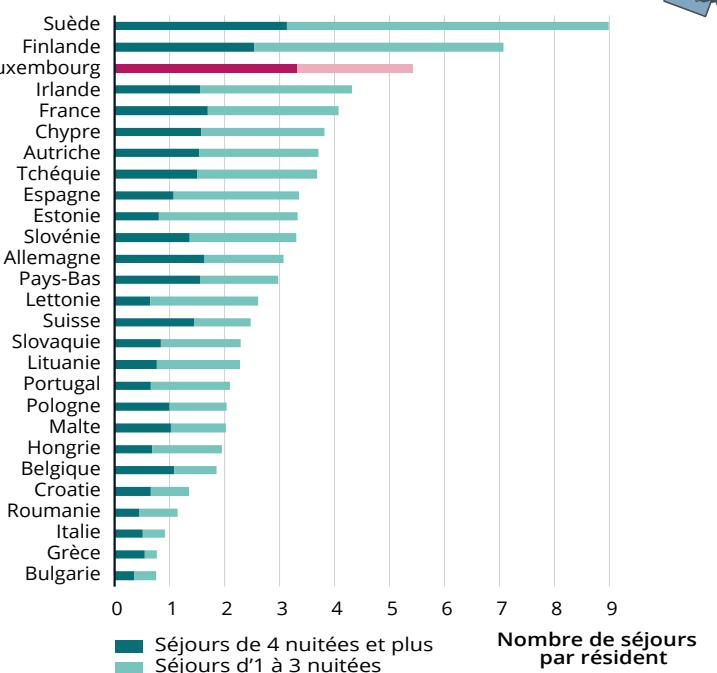
Graphique 1.1 : Forte progression des pratiques touristiques



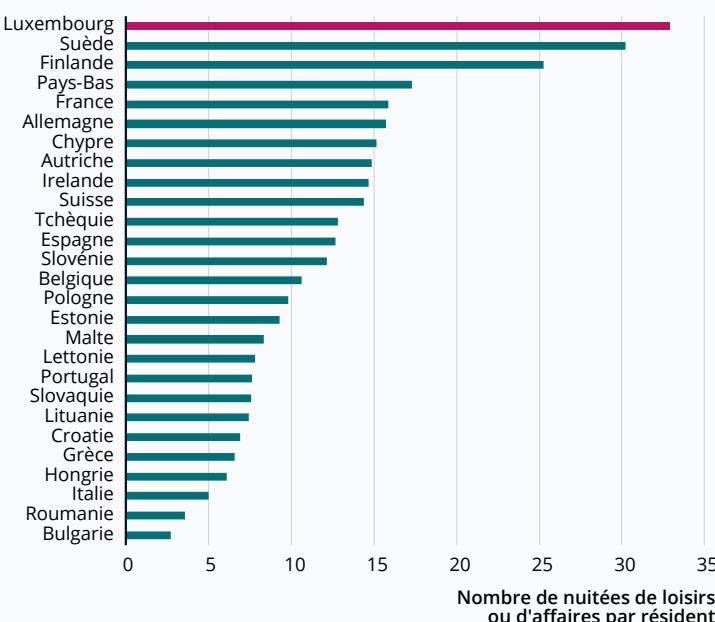
Source : Statec, Enquête sur le tourisme

Les inégalités dans l'accès au tourisme sont très importantes en Europe. Les résidents du Luxembourg font partie des plus gros consommateurs de tourisme d'Europe. Avec environ 5,5 séjours par résident en 2022, le Luxembourg en 3^{ème} position du nombre de séjours par résident et par an, derrière la Suède (7) et la Finlande (9). Si l'on s'intéresse au nombre de nuitées de tourisme par résident plutôt que le nombre de séjours, le Luxembourg devient alors le pays de l'Union Européenne qui voyage le plus avec 35 nuitées de tourisme par résident et par an, devant la Suède (30 nuitées) et la Finlande (25 nuitées). Les autres pays présentent des chiffres bien plus faibles, allant de 3 à 5 nuitées pour la Bulgarie, la Roumanie et l'Italie, à 16 à 18 nuitées pour la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. Evidemment, ces chiffres sont des moyennes ; des disparités existent au sein de la population résidente du Luxembourg et vont être présentées dans la suite de ce document.

Graphique 1.2 : Les Luxembourgeois font partie des plus gros consommateurs touristiques d'Europe, que ce soit en terme de séjours...



Graphique 1.2 : ...ou en terme de nuitées

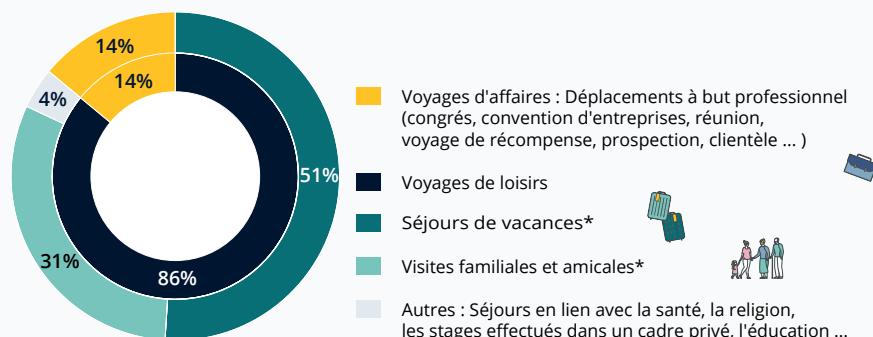


Note : Pays de l'UE (hors Danemark) + Suisse

Source : Eurostat, tour_dem_ttw et tour_dem_tnpur, 2022

Il existe deux types de séjours touristiques : les déplacements professionnels (14%) et les séjours de loisirs (86%). Parmi les séjours de loisirs, on distingue les séjours de vacances, majoritaires, et les visites familiales et amicales.

Graphique 1.3 : Les voyages de loisirs représentent 86% des déplacements des résidents

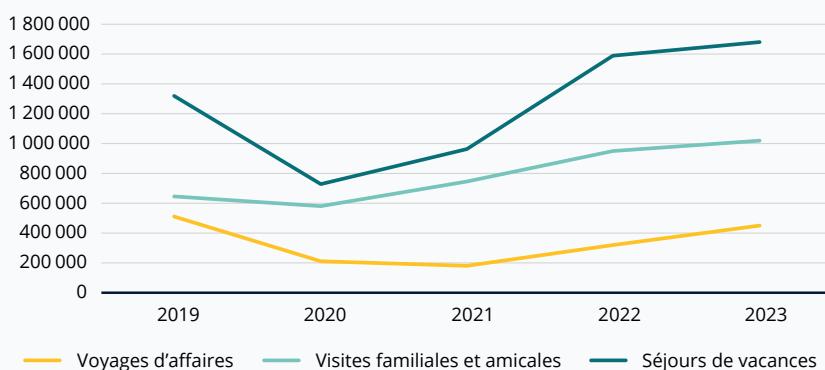


* Les événements "Séjours de vacances" et "visites familiales ou amicales" sont compatibles. Le choix du type de séjour est à l'appréciation du répondant.

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, 2023

La crise sanitaire de 2020 n'aura pas eu le même impact sur chacun de ces trois types de séjours. Les visites familiales et amicales ont été les moins impactées par la crise sanitaire (-11% en 2020). Dès 2021, les résidents effectuaient plus de visites familiales et amicales qu'avant la crise sanitaire. Si l'on pouvait être tenté de justifier cette progression par un rattrapage ou une solution de repli face aux restrictions de déplacements rencontrées en 2020, la pratique continue de progresser dans la population résidente. Il semblerait donc qu'il s'agisse plutôt d'un besoin de rapprochement amical ou familial plus durable, qui a été initié par la crise sanitaire.

Graphique 1.4 : Un impact et une reprise inégaux du tourisme depuis la crise du COVID-19



Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

Les séjours de vacances ont été davantage très impactés l'année qui a suivi la crise sanitaire (-33% en 2020). Le niveau de 2019 n'a été retrouvé qu'en 2022, quand quasiment toutes les restrictions de déplacement avaient été levées.

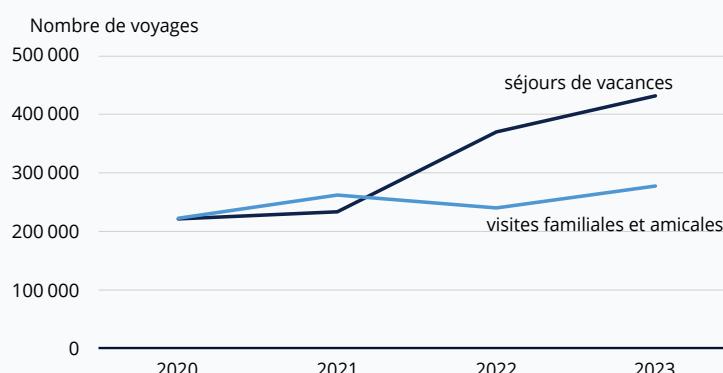
En revanche le tourisme d'affaires ne s'est toujours pas remis de la crise sanitaire si l'on se base sur le niveau observé en 2019. Le tourisme d'affaires a repris, lentement, mais n'a toujours pas retrouvé son niveau d'avant crise (-12% en 2023 par rapport à 2019). Sans doute, la crise sanitaire a accéléré l'évolution du tourisme d'affaires. Les résidents se déplacent moins parce que le monde professionnel a évolué vers d'autres manières de communiquer et de se former, notamment via le recours aux outils digitaux de communication. De plus, l'inflation a sans doute ralenti la reprise, tout comme d'autres motifs comme les préoccupations écologiques ou les réductions de coûts.



Un séjour de proximité est un séjour qui se déroule à moins de 300 kilomètres du domicile.

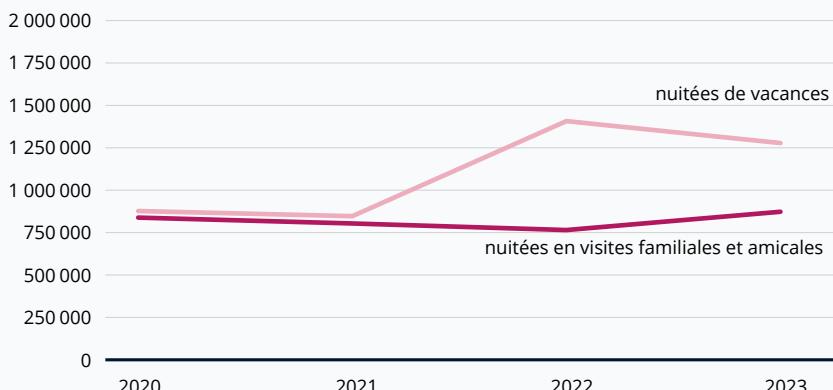
Cette notion est apparue dans l'enquête sur le tourisme en 2020, juste avant la pandémie alors que l'impact écologique du tourisme était régulièrement soulevé dans l'esprit collectif. Nous parlons donc d'un tourisme de proximité du point de vue géographique.

Graphique 1.5 : 770 000 séjours de proximité, une augmentation du nombre de séjours...



Pour définir le tourisme de proximité, la distance est préférée au temps de déplacement afin d'exclure les déplacements en avion. La distance est également préférée à une définition cartographique qui n'est pas compatible avec une enquête par téléphone (environ 10% des réponses ont été collectées par téléphone).

Graphique 1.5 : ... mais un recul du nombre de nuitées

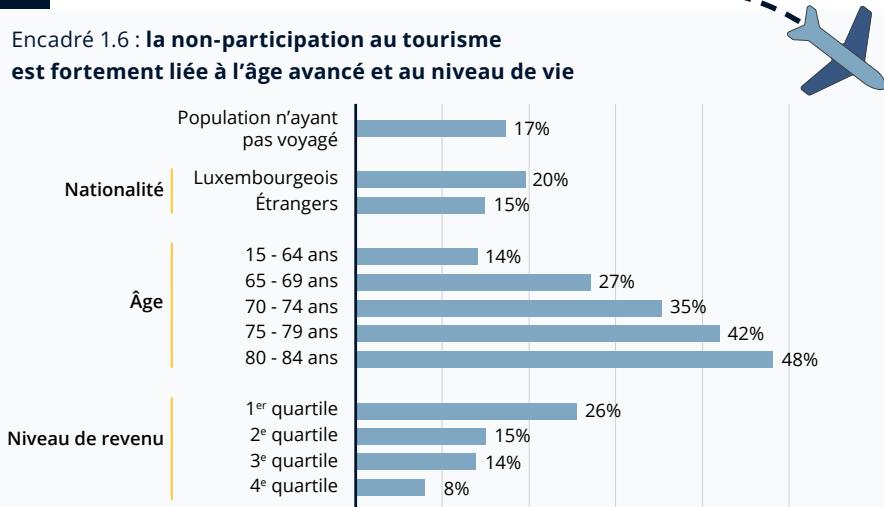


Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, 2023

En 2020 et 2021, le tourisme de proximité a constitué une niche géographique dans laquelle il était encore possible de voyager. Au cours des périodes les plus restrictives (printemps 2020, automne, hiver et printemps 2021), de 38 à 56% des déplacements de loisirs des résidents étaient des déplacements de proximité.

Avec la reprise du tourisme, la part des séjours de proximité a reculé. En 2023, 770 000 séjours de loisirs étaient des séjours de proximité ce qui représente 27% des déplacements de loisirs des résidents. Le nombre de séjours de vacances et de proximité augmente depuis 2021 mais la durée moyenne recule.

Encadré 1.6 : la non-participation au tourisme est fortement liée à l'âge avancé et au niveau de vie



Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, 2023

Note : la non-participation au tourisme est définie comme le fait pour un résident de n'avoir effectué ni séjour de vacances ni visite familiale ou amicale d'au moins une nuitée au cours d'une année.

*Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différentes, on divise le revenu des ménages par le nombre d'unités de consommation qui le compose (UC). 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 15 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 15 ans.

Répartition des quartiles de revenu en 2023 dans l'enquête sur le tourisme : Quartile 1 : moins de 2 335€ - Quartile 2 : de 2 335€ à 3 470€ - Quartile 3 : de 3 470€ à 4 760€ - Quartile 4 : plus de 4 760€

Il existe de fortes disparités dans l'accès au tourisme au sein de la population résidente. Le revenu et l'âge avancé sont les deux raisons principales. La non-participation au tourisme, c'est-à-dire le fait de n'avoir fait aucun séjour de loisirs au cours d'une année, est égale à 17% en 2023.

Ce niveau est stable depuis une dizaine d'année exception faîtes des années 2020 et 2021 (respectivement 30 et 23%).

Après 65 ans, la participation au tourisme est fortement liée à l'âge. La non-participation augmente de 6-7% à chaque cinquième anniversaire : 27% des résidents âgés de 65 à 69 ans n'ont pas voyagé en 2023 contre 35% des résidents âgés de 70 à 74 ans, 42% des résidents de 75 à 79 ans et 48% des résidents âgés de 80 à 84 ans.

Le niveau de vie du ménage a également un effet sur la participation au voyage, mais aussi sur l'intensité. En 2023, 26% des résidents appartenant au premier quartile des revenus n'ont pas effectué de déplacements de loisirs durant l'année. Ce taux recule à mesure que le niveau de vie augmente, passant à 17% dans le 2^{ème} quartile, 13% dans le 3^{ème} et 5% dans 4^{ème}.

En 2023, les résidents ont passé, en moyenne, 36 nuitées en dehors de leur domicile, en raison d'un déplacement ou un voyage de loisirs. Ce résultat, qui constitue une moyenne pour l'ensemble des résidents, inclus des séjours de très longue durée. Plus d'un-quart des séjours sont des séjours de 10 nuitées et plus, 5% des séjours de plus de 2,5 semaines, et 3% de plus de 4 semaines. On retrouve, parmi les voyageurs de longue durée, principalement des étudiants, des retraités et des résidents d'origine étrangère.



2022 avait été marquée par une forte augmentation des pratiques touristiques. Par rapport à 2019, les résidents étaient passés de 4 à 5 séjours par an et de 26 à 38 nuitées. Nous l'expliquons par l'accumulation de l'épargne pendant les années de pandémie. 2023 voit la situation se stabiliser : 36 nuitées de loisirs par résident contre 38 en 2022. Le nombre de nuitées de vacances reculant de 9% tandis que les nuitées en visites familiales et amicales ont progressé de 14%.

Tableau 1.7 : Les départs ont lieu tout au long de l'année avec un pic pendant l'été

	Janvier à mars	Avril à juin	Juillet à sept.	Octobre à déc.	Année 2023
Nombre de nuitées en voyages de loisirs	6.2	8.0	14.7	7.3	36
en séjours de vacances	3.8	4.9	9.0	3.4	21
en visites familiales/ amicales	2.1	2.7	5.4	3.5	14

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, 2023

Note : Répartition des nuitées de loisirs selon le type et la période de l'année. Les écarts dans les sommes sont à attribuer à la catégorie «autres» (cf. Graphique 1.3)

Les résidents effectuent deux fois plus de séjours de loisirs en été que le reste de l'année. Ces séjours durent également plus longtemps que le reste de l'année. Au contraire, les séjours de proximité se répartissent régulièrement tout au long de l'année.

Tableau 1.8 : Les séjours de loisirs sont deux fois plus importants en été que le reste de l'année, alors que les séjours de proximité se répartissent plus régulièrement tout au long de l'année.

	Janvier à mars	Avril à juin	Juillet à sept.	Octobre à déc.	Total
Séjours de loisirs	17%	22%	41%	20%	100%
Séjours de proximité	22%	28%	26%	23%	100%

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, 2023

Note : Répartition des nuitées de loisirs selon le type et la période de l'année

Tableau 1.9 : Un fort impact du niveau de vie sur le nombre de nuitées de vacances seulement

	Selon les revenus du ménage*			
	1 ^{er} quart.	2 ^e quart.	3 ^e quart.	4 ^e quart.
Nuitées de loisirs	27	32	41	51
dont nuitées en séjours de vacances	12	19	25	34
dont nuitées en visites familiales et amicales	13	12	15	16
Nuitées de proximité	3	4	5	6
Selon l'âge				
	15 - 24 ans	25 - 44 ans	45 - 64 ans	65 - 84 ans
Nuitées de loisirs	34	38	36	33
dont nuitées en séjours de vacances	18	21	22	24
dont nuitées en visites familiales et amicales	14	16	13	8
Nuitées de proximité	5	5	4	3

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, 2023

Note : Nombre de nuitées de loisirs par résident, selon l'âge et le niveau de vie du ménage d'appartenance, 2023. Les écarts dans les sommes sont à attribuer à la catégorie «autres» (cf. Graphique 1.3)

Âge et niveau de vie ont un impact sur la participation au voyage (cf. encadré 1) mais aussi sur l'intensité. Sans surprise, c'est dans le 4^{ème} quartile de revenus, parmi les résidents les plus aisés que l'on voyage le plus : 51 nuitées en moyenne par an contre, respectivement, 27, 32 et 41 nuitées dans les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} quartiles de revenus. À noter que l'ajustement ne s'effectue que sur les séjours de vacances, aucun écart n'est observé pour les visites familiales et amicales.

L'âge a peu d'impact sur le nombre moyen de nuitées de loisirs par résident et par an. Par contre, l'âge joue sur la nature des séjours : peu de visites familiales et amicales au-delà de 65 ans, et plus de séjours de vacances. Sans doute qu'avec l'âge, les résidents tendent plus à recevoir.



La reprise des déplacements professionnels a été beaucoup plus lente que celle des voyages de loisirs. En 2023, le niveau du tourisme d'affaires reste en-dessous du niveau observé en 2019. Les résidents ont effectué 450 000 voyages d'affaires contre 512 000 en 2019. Seuls les indépendants voyagent à nouveau comme ils le faisaient avant la crise : 37% ont effectué au moins un voyage d'affaires en 2023. Les employés enregistrent encore en 2023 un recul de 10 points par rapport à 2019.

Le tourisme d'affaires peine à reprendre



Tableau 1.10 : La reprise du tourisme d'affaires est plus nette pour les indépendants que pour les employés

	2019	2020	2021	2022	2023
Résidents en emploi ayant voyagé	38%	26%	27%	23%	29%
Employés, fonctionnaires	38%	24%	26%	22%	28%
Indépendants	39%	32%	33%	33%	37%
Durée moyenne des séjours	3.4	4.7	5.0	4.2	4.6

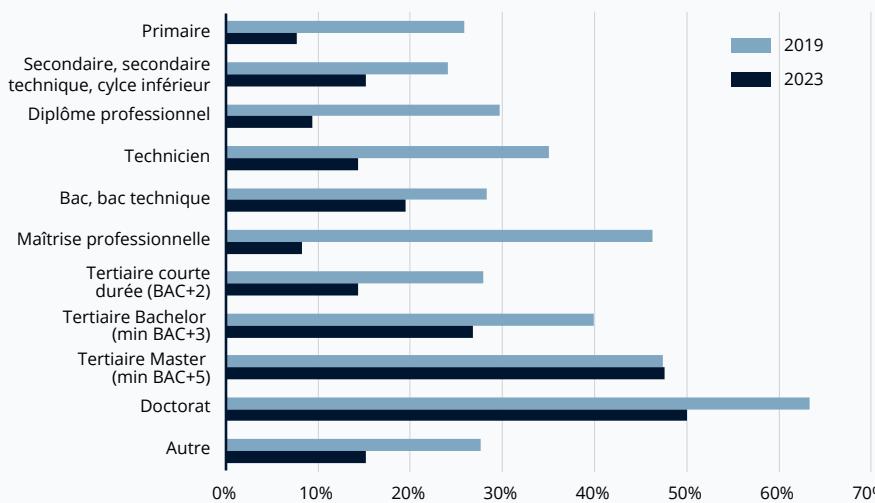
Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

Note : Part des résidents en emploi ayant effectué au moins un voyage d'affaires dans l'année

Les résidents font moins de voyages d'affaires en 2023 qu'en 2019, mais la durée moyenne des séjours a progressé, passant de 3.4 à 4.6 nuitées entre 2019 et 2023. Les séjours d'une nuitée ont reculé de 10 points depuis 2019 au profit de séjours plus longs.

Le tourisme d'affaires est plus fréquent parmi les résidents les plus diplômés : 48% des diplômés à un niveau Master ou au-delà ont effectué au moins un voyage d'affaires en 2023. Le recul du tourisme d'affaires observé suite à la crise sanitaire Covid-19 reste visible à tous les échelons professionnels sauf au niveau Master ou Doctorat. Celui-ci a retrouvé son niveau de 2019.

Graphique 1.11 : Inégalités dans les déplacements professionnels selon le niveau d'études



Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

Note : Part des actifs en emploi ayant effectué au moins un voyage d'affaires dans l'année selon le niveau d'études (niveau d'études le plus élevé achevé avec succès)

Annexe 1 : 5.2 séjours de loisirs par résident et par an dont 1.4 séjour de proximité (2023)



	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de voyages	2 584 000	1 600 000	1 969 000	2 988 000	3 282 000
Pour affaires	512 000	211 000	184 000	323 000	450 000
Voyages de loisirs	2 072 000	1 389 000	1 785 000	2 665 000	2 832 000
dont séjours de vacances	1 322 000	731 000	963 000	1 592 000	1 683 000
dont visites familiales/amicales	649 000	580 000	745 000	953 000	1 022 000
Nombre de séjours de proximité		480 000	530 000	657 000	767 000
dont séjours de proximité de vacances	-	221 000	234 000	370 000	432 000
dont visites familiales/amicales de proximité	-	222 000	262 000	240 000	278 000
Nombre de voyages d'affaires/résident en emploi	1.9	0.8	0.7	1.1	1.5
Nombre de voyages de loisirs/résident	4.0	2.6	3.4	5.0	5.2
dont séjours de vacances	2.6	1.4	1.8	3.0	3.1
dont visites familiales/amicales	1.3	1.1	1.4	1.8	1.9
Nombre de séjours de proximité*/résident	-	0.9	1.0	1.2	1.4
dont séjours de proximité de vacances	-	0.4	0.4	0.7	0.8
dont visites familiales/amicales de proximité	-	0.4	0.5	0.5	0.5

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

* Les séjours de proximité sont toujours des séjours de loisirs

- : données indisponibles

Annexe 2 : 36 nuitées de loisirs et 7 nuitées d'affaires par résident (2023)



	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de nuitées/an	15 866 000	11 663 000	15 254 000	21 482 000	21 786 000
Pour affaires	1 733 000	999 000	1 349 000	1 346 000	2 056 000
Voyages de loisirs	14 133 000	10 664 000	13 905 000	20 136 000	19 730 000
dont séjours de vacances	9 309 000	5 717 000	7 564 000	11 859 000	11 569 000
dont visites familiales/amicales	4 231 000	4 384 000	5 697 000	7 228 000	7 435 000
Nombre de nuitées séjours de proximité		1 924 000	1 847 000	2 588 000	2 432 000
dont séjours de proximité de vacances	-	876 000	846 000	1 408 000	1 280 000
dont visites familiales/amicales de proximité	-	838 000	803 000	764 000	874 000
Nombre de nuitées					
Nombre de nuitées en voyages d'affaires/résident en emploi	6	4	5	5	7
Nombre de nuitées en voyages de loisirs/résident*	27	20	27	38	36
dont séjours de vacances	18	11	14	22	21
dont visites familiales/amicales	8	8	11	14	14
Nombre de nuitées séjours de proximité	-	3.7	3.5	4.9	4.5
dont séjours de proximité de vacances	-	1.7	1.6	2.6	2.3
dont visites familiales/amicales de proximité	-	1.6	1.5	1.4	1.6

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

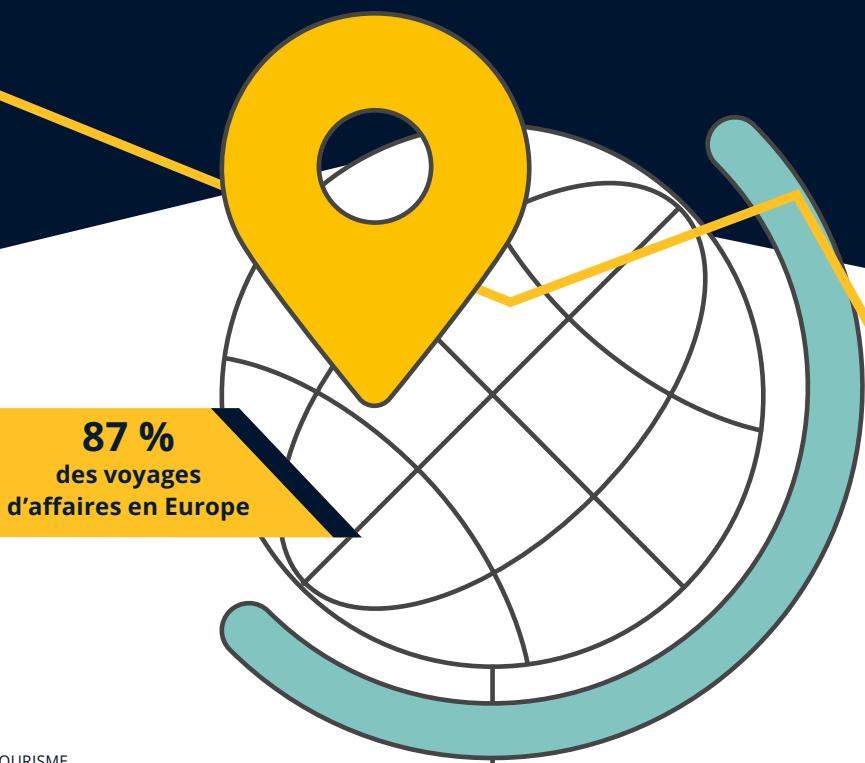
Note : Somme des nuitées passées en déplacement pour affaires ou loisirs par les résidents

*Si on retire 1% des séjours les plus longs, les résultats baissent de 2 nuitées par an et par type de séjour, soit 32 nuitées au total.

- : données indisponibles

2.

QUELLES SONT LES DESTINATIONS LES PLUS PRISÉES ?



92% des voyages de loisirs et 87% des voyages d'affaires ont lieu en Europe. En 2020 et 2021, les séjours long-courriers étaient en recul en raison de la crise sanitaire. En 2023, le niveau d'avant-crise a été retrouvé et la part des déplacements vers des destinations non-européennes, que ce soit pour les loisirs ou les affaires, est maintenant supérieure au niveau observé en 2019.

Tableau 2.1 : 13% des voyages d'affaires ont lieu en dehors de l'Europe

	2019	2022	2023	
Europe	89%	92%	87%	
France	20%	21%	16%	
Allemagne	15%	18%	15%	
Belgique	11%	11%	11%	
Royaume-Uni	6%	7%	6%	
Italie	8%	6%	6%	
Espagne	4%	5%	6%	
Portugal	2%	5%	5%	
Suisse	4%	5%	4%	
Pays-Bas	5%	2%	3%	
Luxembourg	1%	2%	2%	
Autres pays d'Europe	13%	10%	12%	
Amérique	3%	5%	6%	
Asie	7%	2%	6%	
Afrique	1%	1%	1%	
Océanie	0%	0%	0%	
Total	100%	100%	100%	

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

Note : Répartition des voyages d'affaires selon le pays de destination

Pour le tourisme d'affaires (comme pour le tourisme de loisirs), les 3 pays frontaliers constituent les destinations les plus fréquentes en 2023, mais elles sont en léger recul par rapport à 2002 : France (16%), Allemagne (15%) et Belgique (11%). Quatre pays, qui accueillent chacun 5 à 7% des séjours, se positionnent derrière le trio de tête : le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. La reprise du tourisme d'affaires est bien visible : 6% des séjours ont lieu sur le continent américain (4% aux Etats-Unis) et autant sur le continent asiatique (Chine, Inde, Emirats Arabes Unis principalement).

Tableau 2.2 : 92% des voyages de loisirs ont lieu en Europe

	1997	2019	2022	2023
Europe	92%	93%	93%	92%
France	23%	19%	22%	20%
Allemagne	8%	14%	11%	12%
Belgique	10%	8%	8%	9%
Portugal	6%	8%	8%	8%
Italie	8%	8%	8%	7%
Espagne	10%	8%	7%	8%
Luxembourg	4%	1%	6%	7%
Pays-Bas	3%	5%	4%	5%
Autriche	5%	4%	3%	3%
Suisse	4%	3%	2%	2%
Angleterre	3%	3%	2%	2%
Grèce	2%	2%	2%	2%
Autres pays d'Europe	6%	10%	9%	7%
Amérique	4%	3%	2%	3%
Asie	1%	2%	2%	2%
Afrique	3%	2%	3%	3%
Océanie	0%	0%	0%	0%
Total	100%	100%	100%	100%

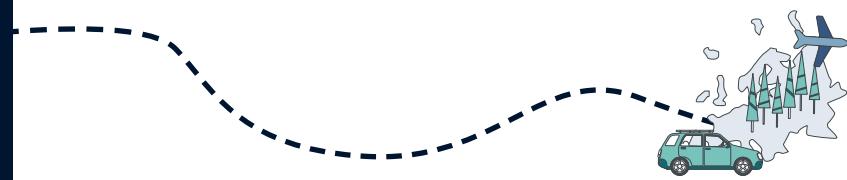
Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

Note : Répartition des voyages de loisirs selon le pays de destination

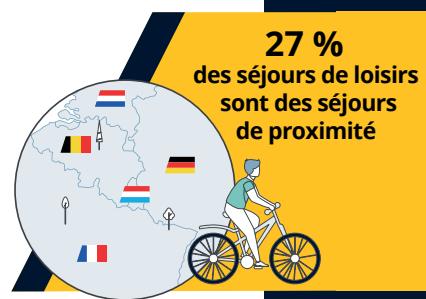
Lorsqu'il s'agit de tourisme de loisirs, la France est la destination préférée des résidents (20%), sans doute en raison de sa proximité géographique et son offre variée (ville, mer, montagne, été et hiver). L'Allemagne (12%) se place en seconde position et la Belgique, 3^{ème} (9%). Mais la place géographique du Luxembourg, son aéroport international et le budget consacré au tourisme permettent aux résidents de prendre facilement des vacances dans le sud de l'Europe, en Espagne, Italie ou Portugal (7 à 9% chacun).

Enfin, derrière ces 6 destinations prisées, il existe de nombreuses autres destinations, essentiellement européennes. Le choix est vaste et les résidents en profitent. 8% des séjours de loisirs ont lieu en dehors de l'Europe.

Entre la ville, le bord de mer et la campagne, la ville est le lieu préféré des résidents pour leurs séjours de loisirs : en 2023, 55% des séjours se sont déroulés, au moins en partie, en ville. Mais les résidents aiment aussi retrouver les bords de mer (30%) ou la campagne (25%). La montagne est moins souvent un lieu de vacances (12%).



Selon la définition retenue dans l'enquête sur le tourisme, un séjour de proximité est un séjour avec nuitée qui s'est déroulé à moins de 300 km du domicile. Sur l'ensemble des séjours de loisirs effectués en 2023, 27% étaient des séjours de proximité, soit 770 000 séjours. Ce nombre est en progression depuis 2020 (cf. graph.1.5).

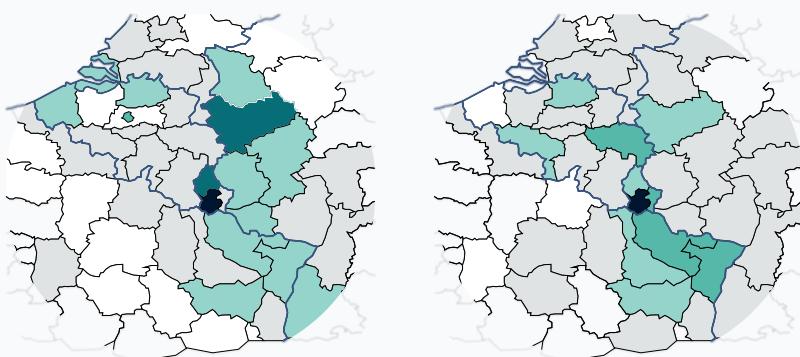
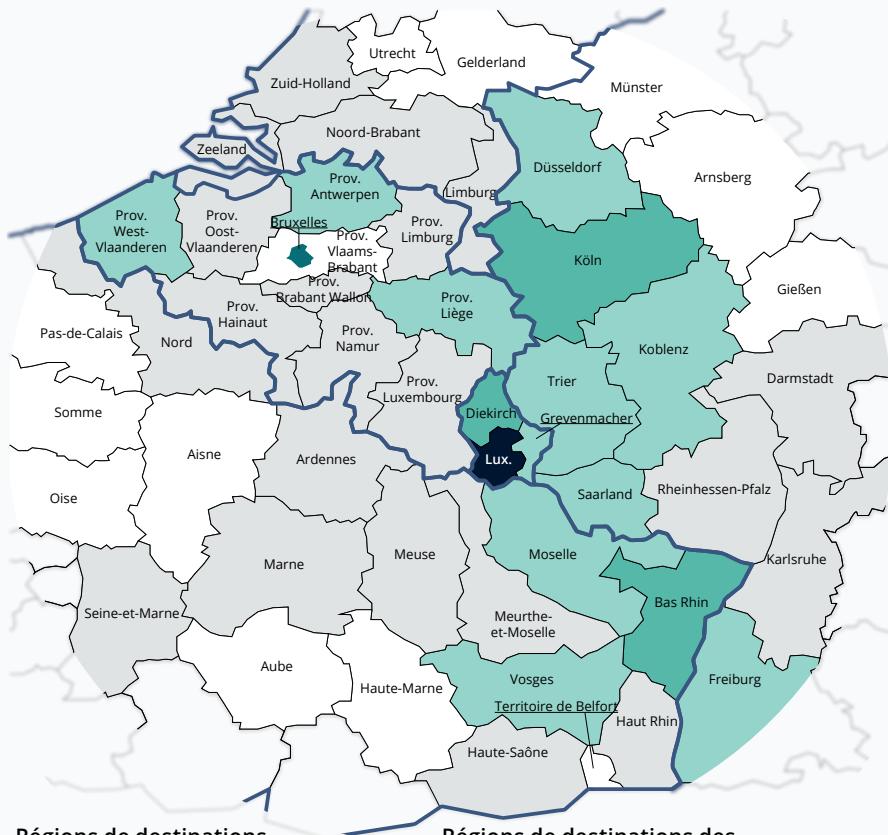


Par définition, les séjours de proximité peuvent avoir lieu dans 5 pays, le Luxembourg, les trois pays frontaliers et les Pays-Bas. Les séjours de proximité se répartissent de manière homogène entre le Luxembourg et les pays frontaliers (de 20 à 25% chacun). Les Pays-Bas, plus éloignés géographiquement et ne disposant que d'une zone partielle de son territoire dans les 300km autour de Luxembourg, n'accueillent que 6% des séjours de proximité.

Le graphique 2.3 présente une analyse plus fine du tourisme de proximité, par district, province ou département. Malgré l'hétérogénéité entre les régions et les inégalités en matière de taille, proximité, accessibilité et attrait géographique ou culturel, quelques tendances ressortent des préférences géographiques des résidents. La proximité géographique est favorisée. Luxembourg et régions limitrophes sont préférées, ainsi que les régions situées à proximité des axes autoroutiers. Les grandes villes, étudiantes, qui offrent un large choix d'attractions, de shopping et d'activités culturelles telles que Cologne, Bruxelles et Strasbourg sont également appréciées, tout comme, mais dans une moindre mesure, les zones d'attrait géographique spécifique tels que les massifs vosgiens et de la Forêt Noire, et le bord de mer. On notera moins d'attrait pour les zones rurales et les villes d'importance secondaire sauf lorsqu'il s'agit de visites familiales et amicales. Mais dans ce cas, la motivation au voyage n'est pas la région ni la ville de destination mais la raison : rendre visite à des proches.



Graphique 2.3 : Destination des séjours de proximité



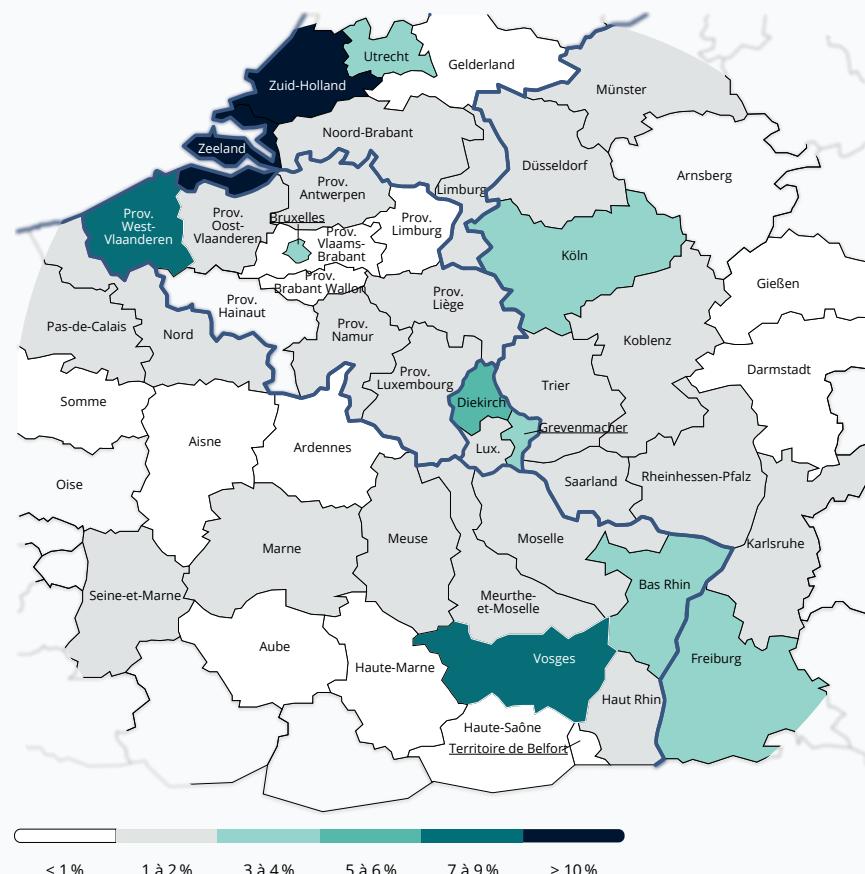
Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, 2023

Mer et montagne plébiscités même à proximité



À la question « si on vous offrait un séjour de 3 nuitées à moins de 300 km de votre domicile, où iriez-vous ? 35% des résidents ont choisi les Pays-bas, 24% la France, 17% l'Allemagne, 15% la Belgique et 10% le Luxembourg.

Graphique 2.4 : Destination idéale pour un séjour de proximité



Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, 2023

Les préférences régionales des résidents diffèrent ainsi de la réalité de leurs déplacements de proximité. Dans l'idéal, les résidents présentent un attrait important pour des régions plus éloignées de Luxembourg et moins fréquentées par les résidents : Zeeland, la Hollande méridionale et la côte belge. S'ajoute aux 3 régions balnéaires situées à moins de 300 km du Luxembourg (ou presque !), Utrecht, le massif vosgien et la Forêt Noire. Viennent ensuite les pôles urbains de Cologne et Strasbourg. Rester au Luxembourg est également une option appréciée.

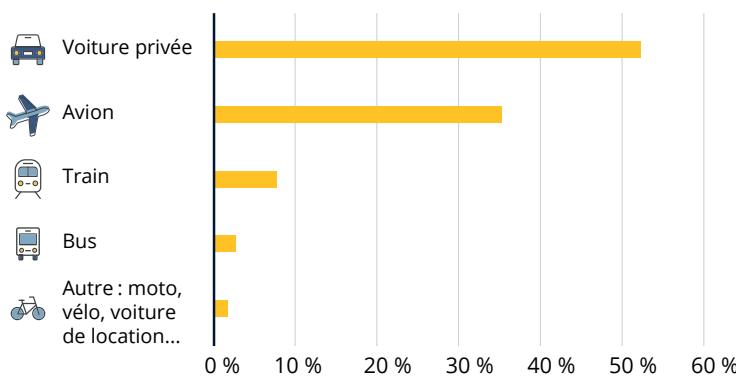
3. TRANSPORT, HÉBERGEMENT, LOISIRS, QUELLES SONT LES PRÉFÉRENCES DES RÉSIDENTS ?

35 %
de déplacements
en avion



Les déplacements en voiture sont majoritaires. En 2023, 52% des déplacements de loisirs ont été effectués en voiture privée. L'avion est le moyen de transport numéro 2 pour les voyages de loisirs : 35%. Le train et le bus, considérés comme plus écologiques, ont peu de succès : seulement 10% des déplacements ont lieu par le biais d'un de ces moyens de transport. Le maximum enregistré au travers de l'enquête sur le tourisme était en 2009 : 14%.

Graphique 3.1 : Bien que l'avion ait une place importante dans les pratiques touristiques des résidents, la voiture reste le moyen de transport numéro 1 en 2023



Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, 2023

Note : Moyen de transport utilisé pour se rendre à destination d'un voyage de loisirs

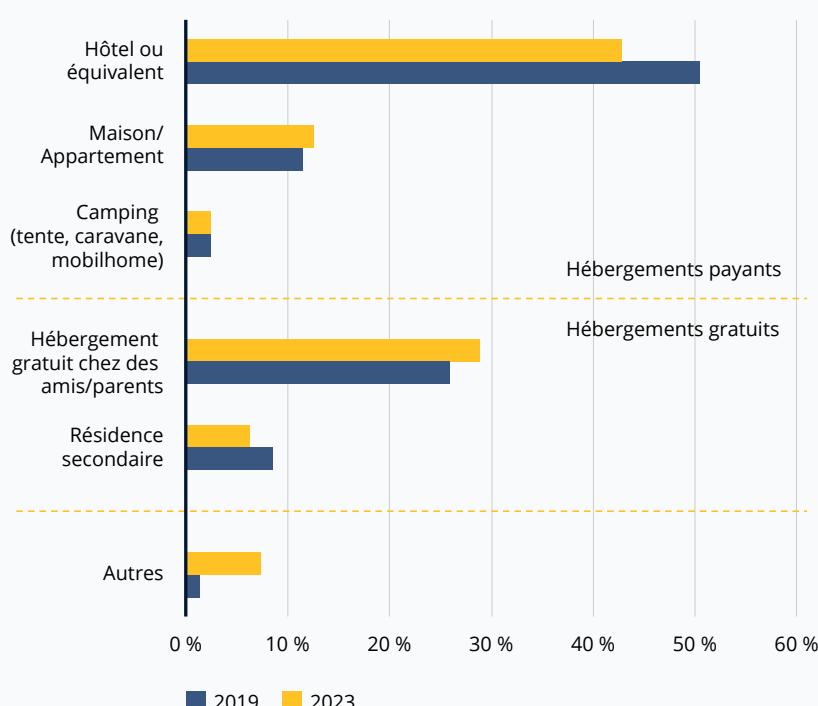
Si la part du transport aérien montre des signes de fléchissement (-5 points par rapport à 2019), en valeur absolue, le transport aérien augmente. Les résidents ont effectué 1 million de déplacements en avion en 2023 contre 840 000 en 2019 et 940 000 en 2022.

Le mode de transport utilisé pour se rendre sur le lieu de vacances est bien évidemment lié au pays de destination : lors de séjours de proximité, dans 78% des cas le lieu de séjour est rejoint en voiture, dans 13% des cas en train et dans 5% des cas en bus. Par contre, respectivement 82%, 79%, et 55% des déplacements en Espagne, au Portugal et en Italie sont effectués en avion.

Le moyen de transport numéro 1 pour un voyage d'affaires est l'avion (53%). La voiture se place en deuxième position (30%), loin devant le train (11%).

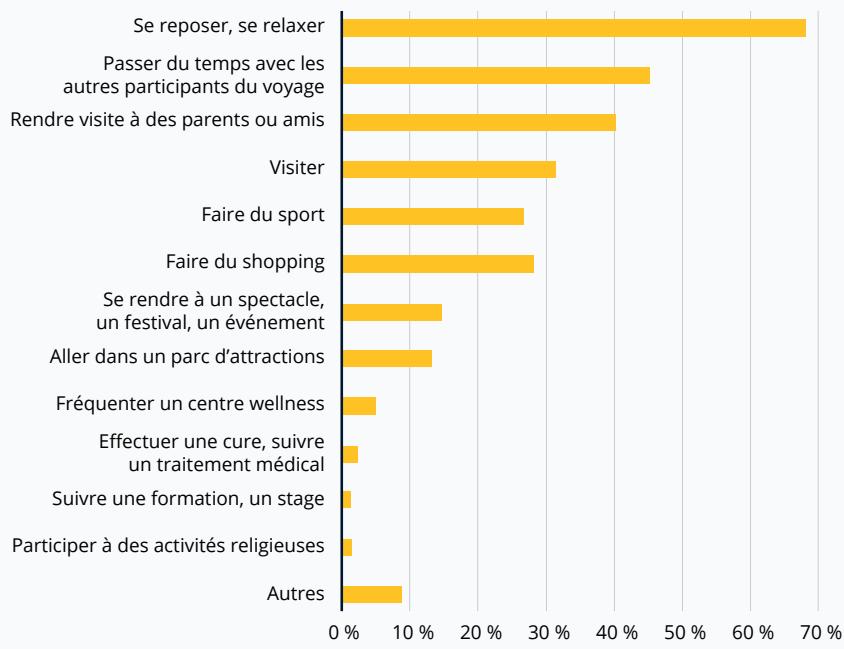
L'hôtel est l'hébergement favori des résidents en déplacement (l'hôtel, y compris : chambres d'hôtes, Bed & Breakfast et équivalents). Dans 43% des déplacements de loisirs, l'hébergement se passe à l'hôtel. Notons que 35% des séjours de loisirs ont lieu dans un hébergement considéré «gratuit», comme par exemple un hébergement chez des proches ou dans une résidence secondaire personnelle.

Graphique 3.2 : Un-tiers des séjours de loisirs se déroulent dans un hébergement « gratuit »



En voyage d'affaires, l'hébergement a lieu dans un hôtel dans 81% des cas.

Graphique 3.3 : Voyager pour se reposer et être ensemble



Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, 2023

Note : Répartition des séjours de loisirs selon la motivation principale

Pourquoi partons-nous en vacances ? Pour se reposer et passer du temps avec ses proches : 68% des résidents profitent de leurs vacances ou leurs visites familiales ou amicales pour se reposer, 45% pour passer du temps avec les proches avec qui ils voyagent, et 41% pour passer du temps avec les personnes qu'ils rejoignent sur leur lieu de séjour.

Les résidents profitent également de leurs séjours de loisirs pour faire des visites culturelles (31%), faire du sport (28%), du shopping (28%), se rendre à un spectacle ou un festival (15%), ou encore aller dans un parc d'attractions (13%).

■ Encadré 3.4 : Les vacances idéales des résidents

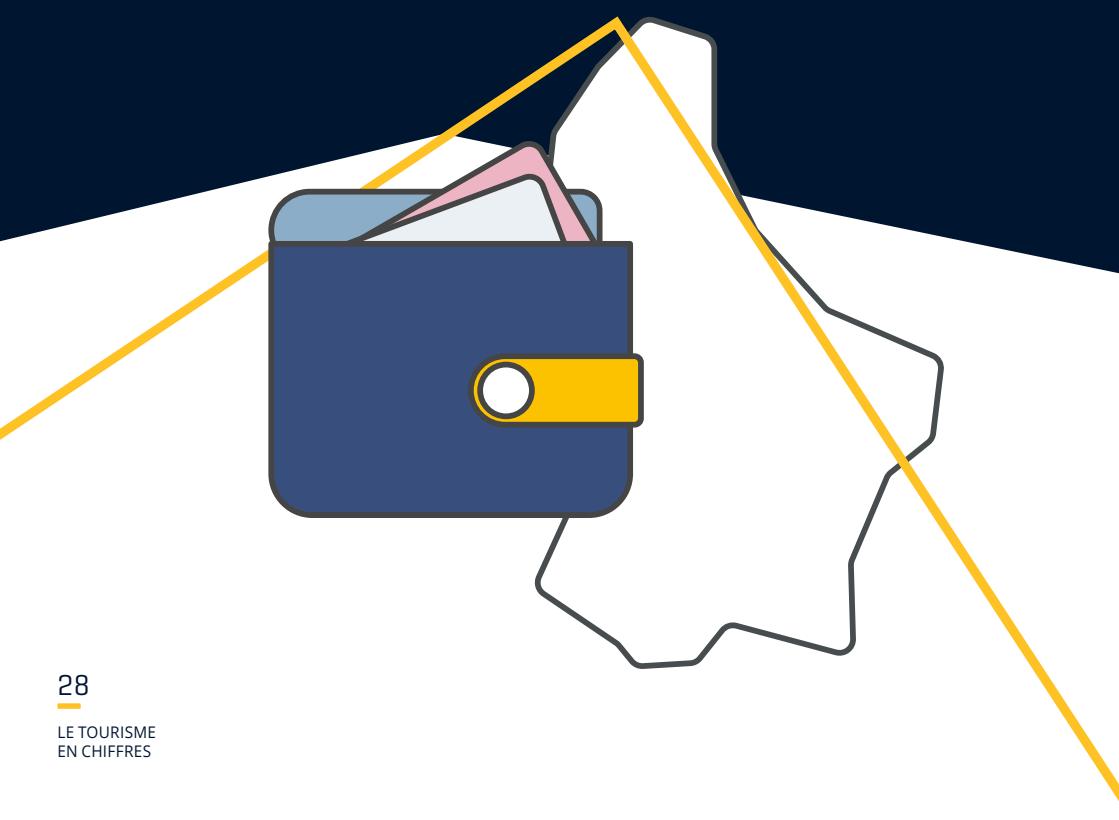


Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, 2022. Résidents âgés de 15 à 85 ans

Ces résultats inédits ressortent d'une question ouverte posée dans l'enquête sur le tourisme de 2022 : « **Si je vous dis « vacances idéales », à quoi pensez-vous ?** ». Se reposer, profiter du beau temps, être au bord de la mer et avoir accès à une alimentation qu'on aime jouent un rôle important dans la représentation mentale des vacances idéales des résidents du Luxembourg. Etre en famille et découvrir de nouvelles choses viennent juste derrière. Les champs lexicaux du repos et du beau temps sont évoqués par plus de la moitié des répondants, celui de la plage par plus d'un tiers et celui de la restauration par un quart. Au-delà de ces 4 critères communs à de nombreux résidents, il existe des nuances dans les préférences en fonction de l'âge, du niveau de vie ou de la situation familiale par exemple.

Référence : Bodson L., Franciscus A. (2024) Repos, beau-temps, plage et restauration : les quatre ingrédients clés pour vivre des vacances idéales dans Regards n.5, STATEC, Mars 2024

4. A COMBIEN S'ÉLÈVE LES DÉPENSES TOURISTIQUES DES RÉSIDENTS ?



En 2023, les résidents ont dépensé 1 190 EUR par personne et par voyage de loisirs et 1 500 EUR par personne et par voyage d'affaires. Ces montants incluent l'ensemble des frais occasionnés par le séjour, qu'ils aient été à la charge du voyageur ou d'une autre personne. Voici les 3 postes de dépenses d'un séjour :



les dépenses en transport,

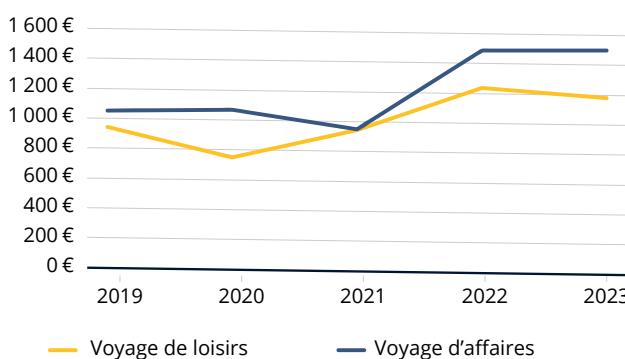


les dépenses en hébergement¹,



les dépenses en alimentation¹, activités et shopping.

Graphique 4.1 : Après une forte augmentation observée en 2022, le montant des dépenses se stabilise en 2023



Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

Note : Dépenses moyennes pour un voyage d'affaires ou de loisirs

Sur les 1 190 EUR dépensés lors d'un séjour de loisirs, 26% sont consacrés au transport, 34% à l'hébergement et 40% à l'alimentation, aux activités et au shopping.

Pour les voyages d'affaires, la part des dépenses consacrées au transport sont plus élevées, à l'inverse des autres dépenses : transport (40%), hébergement (33%), alimentation, activités et shopping (27%).

1. En cas d'hébergement en demi-pension ou en pension complète, le coût de la restauration compris dans l'hébergement est inclus dans le poste de dépenses «hébergement».

Tableau 4.2 : Dépenses moyennes pour un voyage d'affaires ou de loisirs

Coût d'un voyage/personne	Transport	Hébergement	Autres dépenses*	Total	Dépense moyenne par nuitée
Voyage de loisirs	307 €	400 €	479 €	1 186 €	169 €
	26%	34%	40%	100%	
Voyage d'affaires	608 €	495 €	401 €	1 504 €	327 €
	40%	33%	27%	100%	

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, 2023

Note : Dépense moyenne pour un voyage de loisirs ou d'affaires

*alimentation hors hébergement, activités et shopping.

Un séjour de proximité coûte, en moyenne, 500 EUR. Un séjour de proximité est donc, par nuitée, 8% moins cher qu'un autre séjour de loisirs.

Parmi toutes les destinations possibles en séjour de proximité, les séjours au Luxembourg sont les plus abordables : 383 EUR par séjour et par personne soit 109 EUR par nuitée. Le coût par nuitée est ensuite le plus abordable en Belgique et en France (150 à 160 EUR par nuitée) mais la dépense globale est plus élevée en France parce que les séjours de proximité y sont plus longs (4.1 nuitées en France contre 2.9 en Belgique). L'Allemagne et les Pays-Bas sont les deux destinations les plus onéreuses (respectivement 215 EUR et 226 EUR par nuitée et par personne).

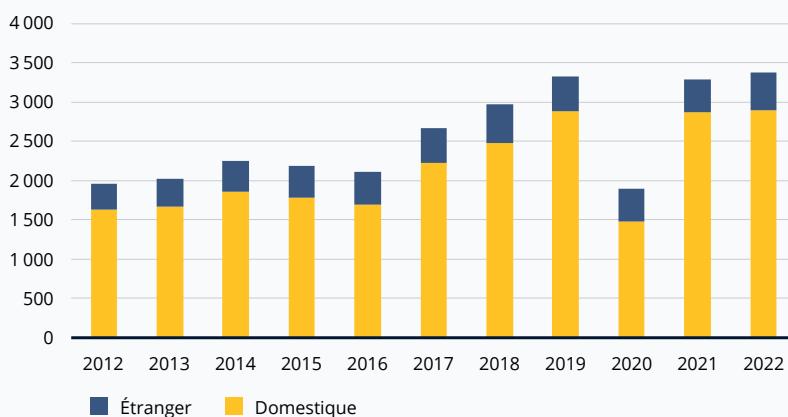
Tableau 4.3 : 501 EUR pour un séjour de proximité

	Transport	Hébergement	Autres dépenses*	TOTAL	Durée moyenne	Coût/ nuitée
Toutes destinations	83 €	186 €	232 €	501 €	3.2	157€
Belgique	76 €	150 €	236 €	462 €	2.9	159€
France	111 €	203 €	299 €	613 €	4.1	150€
Allemagne	82 €	210 €	223 €	515 €	2.4	215€
Luxembourg	62 €	158 €	163 €	383 €	3.5	109€
Pays-Bas	89 €	262 €	258 €	609 €	2.7	226€

*alimentation hors hébergement, activités et shopping.

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme 2023

Graphique 4.4 : En 2022, les dépenses touristiques des résidents luxembourgeois atteignent un niveau record



Source : STATEC, comptes satellites du tourisme. E2920

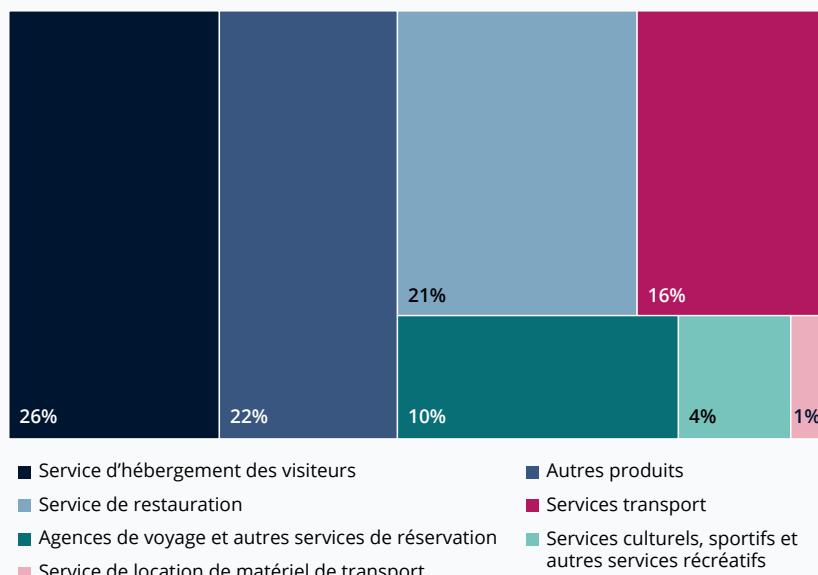
Note : Dépenses totales des résidents luxembourgeois (en millions EUR)

Les résidents luxembourgeois ont dépensé 3 381 millions EUR en 2022, soit 89 millions de plus qu'en 2021.

Le niveau de dépenses est d'ailleurs presque égal au niveau de 2019. Après une baisse significative en 2020, les dépenses des résidents luxembourgeois semblent avoir repris leur niveau d'avant crise sanitaire. Cependant la tendance de forte augmentation des dépenses d'avant crise covid (une augmentation de 58% entre 2016 et 2019) semble avoir été freinée, possiblement pour des motifs d'ordre économique. Cette évolution est à suivre dans les prochaines années.

La plus grande part des dépenses des résidents luxembourgeois pour le tourisme est faite à l'étranger. Plus précisément 2 891 millions EUR ont été dépensés hors des frontières du Luxembourg en 2022, soit 86% du total. La part des dépenses faites à l'étranger suit une évolution similaire à celle du niveau total des dépenses. Après une hausse de 80% à 86% entre 2016 et 2019, elle évolue autour de 86% entre 2019 et 2022 (sauf exception en 2020 avec 78%).

Graphique 4.5 : **Les services d'hébergement en première position des dépenses des résidents en 2022**



Source : STATEC, E2920 comptes satellites du tourisme

Note : Dépenses totales des résidents luxembourgeois en 2022

La part des différents postes de dépenses touristiques des résidents a connu plusieurs changements entre l'année 2021 et 2022.

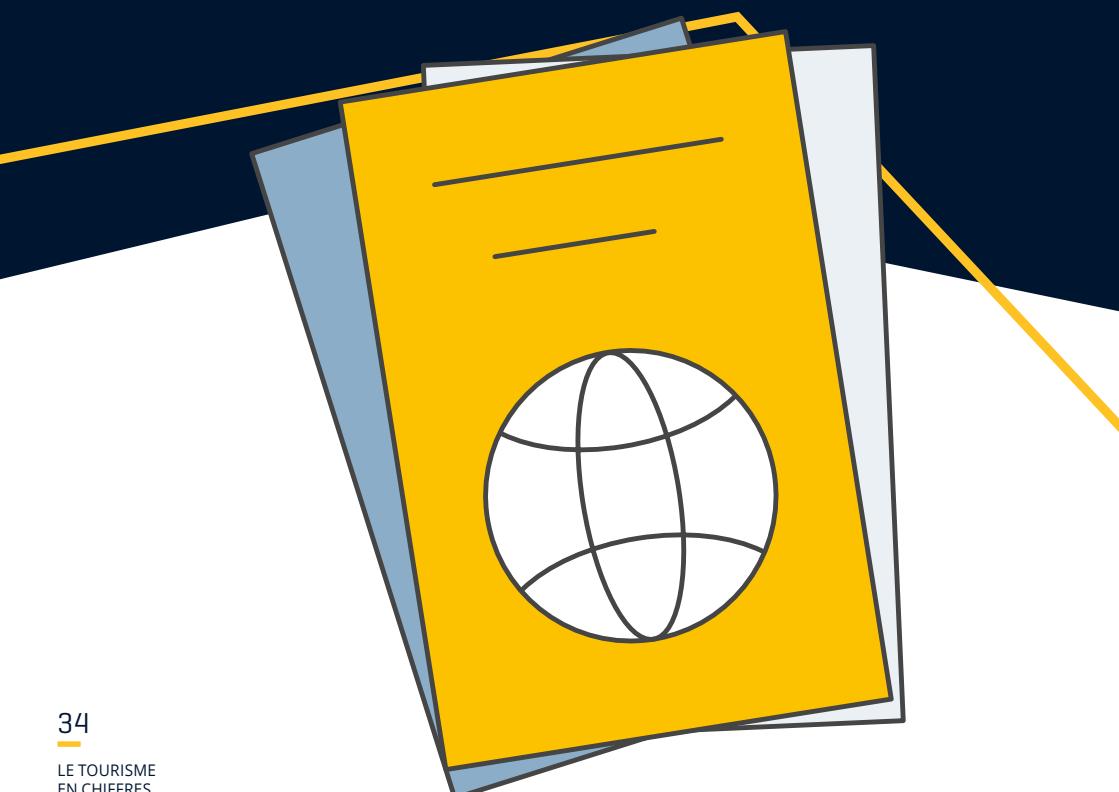
Au premier poste des dépenses touristiques on trouve désormais les dépenses pour les services d'hébergement. Leur part a légèrement augmenté d'un point de pourcentage et est passé de 25% à 26% entre 2021 et 2022. Ces dépenses dépassent ainsi les achats de produits durables (caravanes, mobile homes, ...), qui ont vu leur part baisser de 28% à 22% (2^{ème} place).

En troisième place, on trouve les services de restauration qui eux voient leur part augmenter de 18% à 21%. Ils sont suivis par les dépenses en services de transport qui ont également augmenté de 14% en 2021 à 16% en 2022. Parmi ces dépenses de transport, les dépenses en transports aériens sont restées stables à 8% des dépenses totales. Les transports par la route sont passés de 3% à 4%, et les transports par rails de 2% à 4%. Les transports par bateaux gardent une importance négligeable de moins de 1% des dépenses totales. Les dépenses auprès des agences de voyages n'ont pas vu leur part changer et restent à 10% des dépenses totales en 2022.

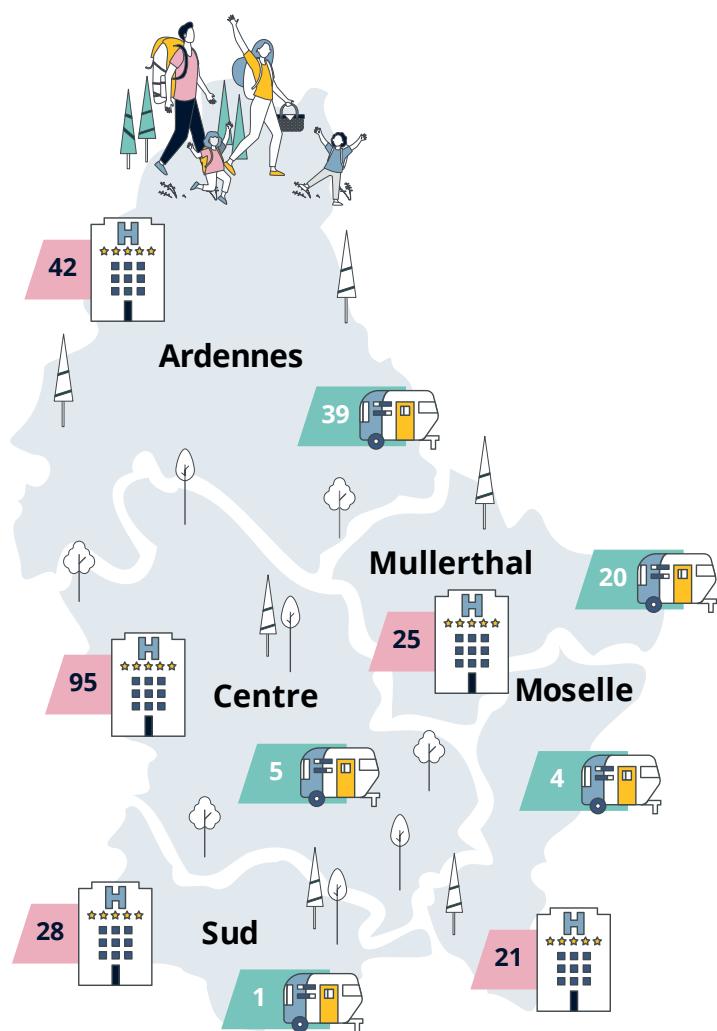
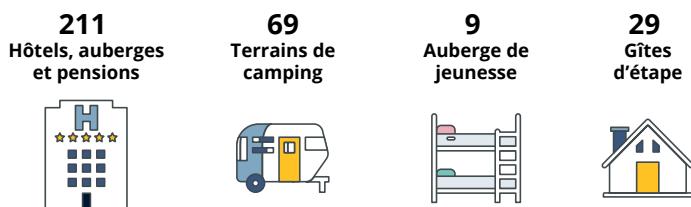
Les dépenses pour services culturels, sportifs et de loisir ont augmenté leur part de 3% en 2021 à 4% en 2022. En dernière position viennent les dépenses pour la location d'équipements de transport qui ont vu leur part diminuer de 3% à 1%.



5. QUELLE EST LA SITUATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE AU LUXEMBOURG ?



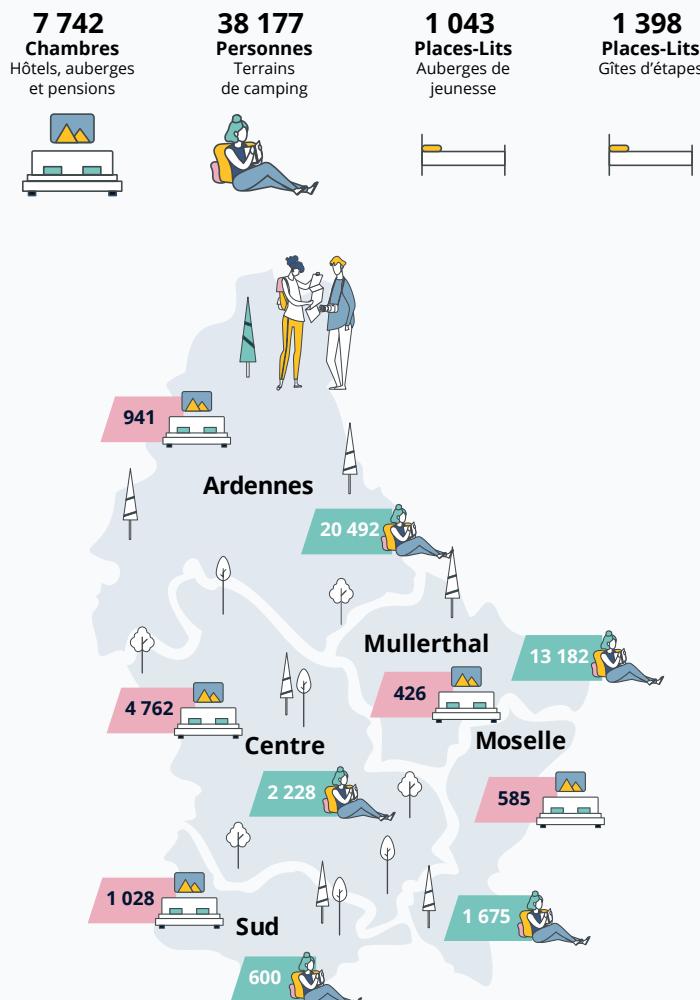
Carte 5.1 : Nombre d'hébergement par type d'hébergement et par région



Source : STATEC (LUSTAT) D5200 D5201

Au 1^{er} janvier 2024, on recense 211 hôtels, auberges et pensions au Grand-Duché du Luxembourg qui représentent une capacité de 7 742 chambres.

Carte 5.2 : Capacités selon les types d'hébergement par région



Source : STATEC (LUSTAT) D5200 D5201

La répartition géographique est assez stable au cours des années. Le Centre est le moteur de cette offre d'hébergement avec 94 hôtels et hébergements similaires

La région Centre incluant la capitale représente plus de 4 établissements sur 10 des hôtels* et 61.5% du total des chambres disponibles pour ce type d'établissement.

On dénombre 69 campings sur le territoire qui offrent la possibilité à plus de 38 000 «campeurs» de découvrir Luxembourg.

La région Ardennes est la plus prolifique avec 39 campings soit plus d'un camping sur deux. Le Mullerthal n'est pas en reste et propose de son côté 20 campings, soit 3 camping sur 10. Les autres régions touristiques se partagent les 10 autres campings.

■ Tableau 5.3 : **Nombre de restaurants et cafés**

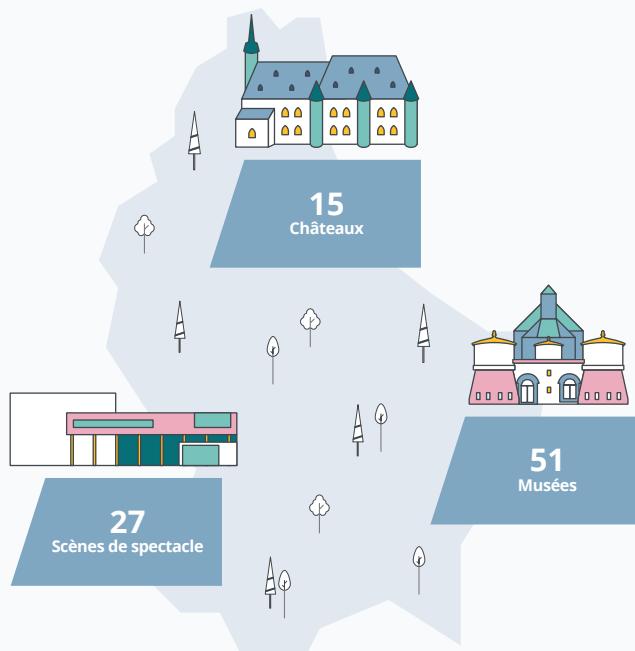
	2017	2018	2019	2020	2021
 Restaurants	1 350	1 385	1 414	1 531	1 538
 Cafés	967	937	897	823	765

Source : STATEC, répertoire des entreprises (Situation au mois de janvier)

Le nombre de cafés est en baisse prolongée.

En 2017, le Luxembourg comptait 967 cafés. Quatre années plus tard, ils ne sont plus que 765, soit une baisse de 21%. A l'inverse, sur la même période, le nombre de restaurants a augmenté de 14 % en passant de 1 350 à 1 538.

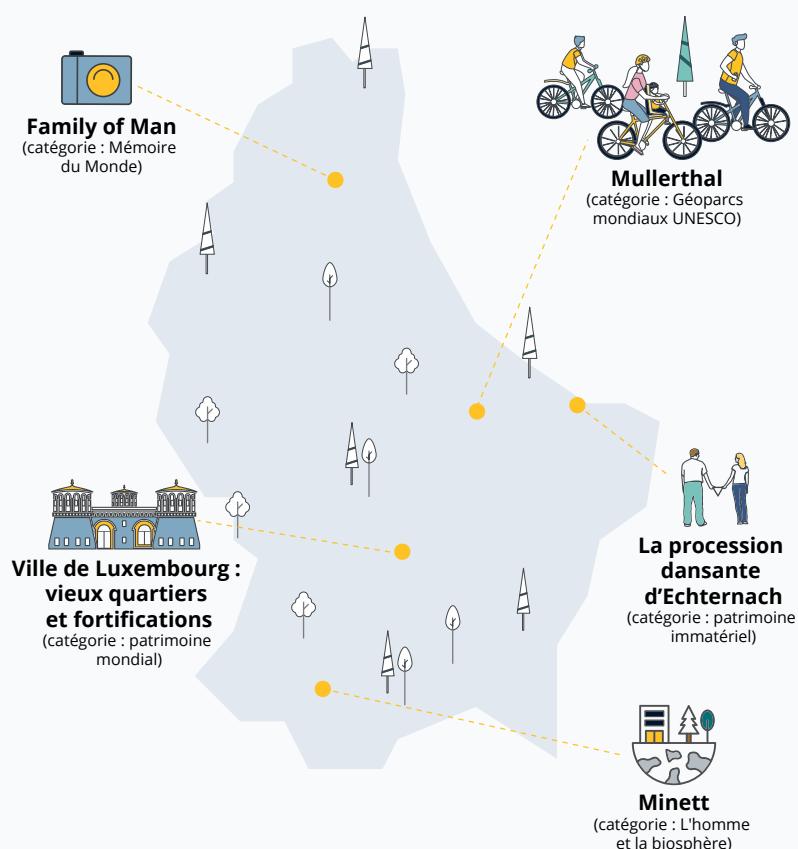
■ Infographie 5.4 : **Nombre d'attractions culturelles**



Source : STATEC, compte satellite de la culture

La culture et le patrimoine attirent les touristes nationaux et étrangers. En 2022, il était possible de visiter 51 musées et 15 châteaux ainsi que d'assister à une représentation donnée sur l'une des 27 scènes de spectacle du pays. Le Luxembourg compte également 5 patrimoines classés et reconnus par l'UNESCO.

Carte 5.5 : Patrimoines UNESCO du Luxembourg



Source : UNESCO

L'année 2023 est de nouveau une année record de fréquentation du Mullerthal Trail. Au total, 211 886 randonneurs ont été enregistrés, soit une augmentation de 3% par rapport à l'année 2022. Des conditions météorologiques favorables au printemps et en automne ont contribué à cette hausse.

Tableau 5.6 : Nombre de randonneurs dans le Mullerthal

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
105 757	149 138	91 085	140 037	161 693	162 842	205 744	211 886

Source : ORT Mullerthal





6. QUE REPRÉSENTE LA CONSOMMATION TOURISTIQUE LOCALE ?

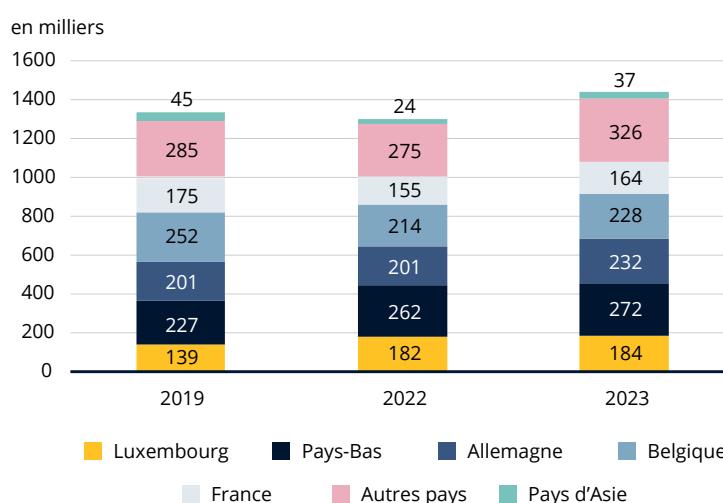


Comment a évolué la situation en 2023 ?

Le tourisme au Luxembourg reprend des couleurs. En effet, les arrivées de l'année 2023 ont enfin dépassée les arrivées de 2019. **Tout au long de l'année de 2023, 1.4 millions d'arrivées ont été enregistrés dans les hébergements du Luxembourg**, soit une hausse de 9% par rapport à 2019, ce qui équivaut à presque 130 000 arrivées en plus.



Graphique 6.1 : **Un nombre d'arrivées total similaire à 2019, mais un fléchissement du tourisme venu d'Asie**



Source : STATEC, D5301

Note : arrivées selon le pays de résidence en 2019, 2022 et 2023

Qui séjourne dans les établissements d'hébergement touristique ?

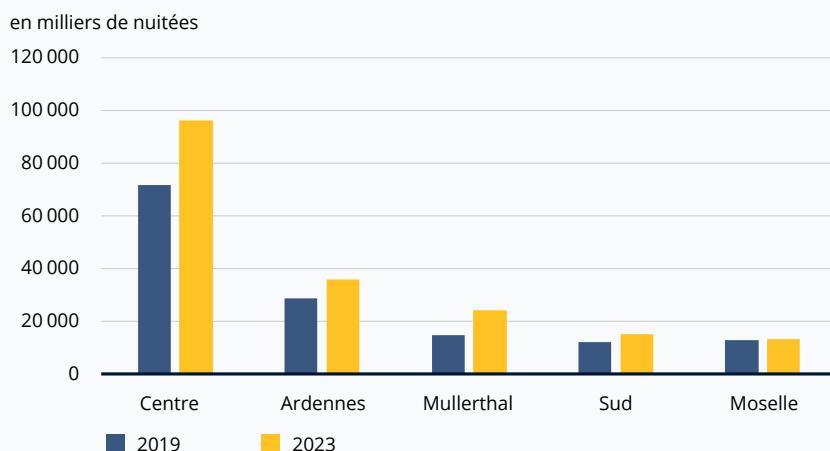
Comme à son habitude le tourisme international représente 87% des arrivées dans les hébergements touristiques du Luxembourg, soit plus de 1.25 millions d'arrivées en 2023.

En parallèle, le tourisme local se porte bien, car il se situe toujours à 13% soit environ 180 000 arrivées pour cette même année, un nombre stable (+1.3%) par rapport à 2022.

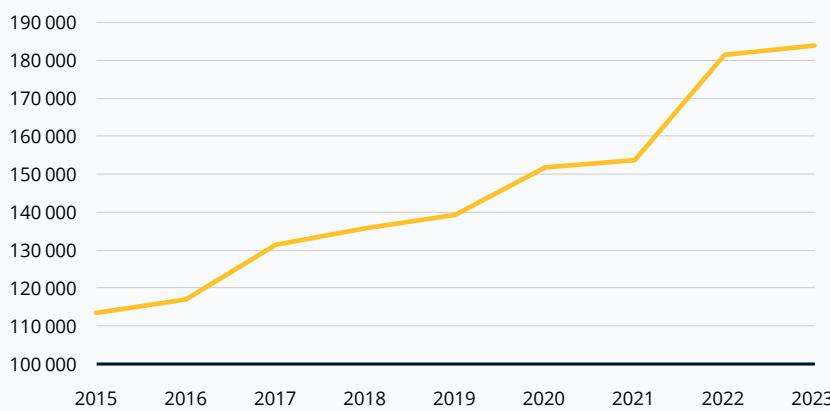
Le top 3 est toujours composé des Pays-Bas (271 000 arrivées), de l'Allemagne (232 000 arrivées) et de la Belgique (228 000 arrivées). Ces trois pays représentent à eux seuls une arrivée sur deux dans les établissements touristiques du Grand-Duché. Les touristes de l'UE-27 représentent près de 8 arrivées sur 10 du tourisme international et 7 sur 10 au total.

Suite à la crise sanitaire, on observait un fléchissement du tourisme asiatique en 2022 avec une baisse de 47% par rapport à 2019. On remarque en 2023, que le niveau de 2019 n'est pas encore retrouvé mais on compte désormais 37 000 arrivées contre 45 000 en 2019 donc le rattrapage est en cours. Enfin, on observe que l'année 2023 a été marquée par une augmentation conséquente des arrivées de personnes résidant aux Etats Unis (32 000 arrivées vs 26 000 arrivées en 2019) et en Turquie (11 000 arrivées en 2023 vs 6 000 en 2019).

Graphique 6.2 : Un tourisme local qui profite à toutes les régions



Les résidents de plus en plus présents dans les établissements touristiques



Note : arrivées selon le pays de résidence par région touristique en 2019 et 2023

Source : STATEC, D5301

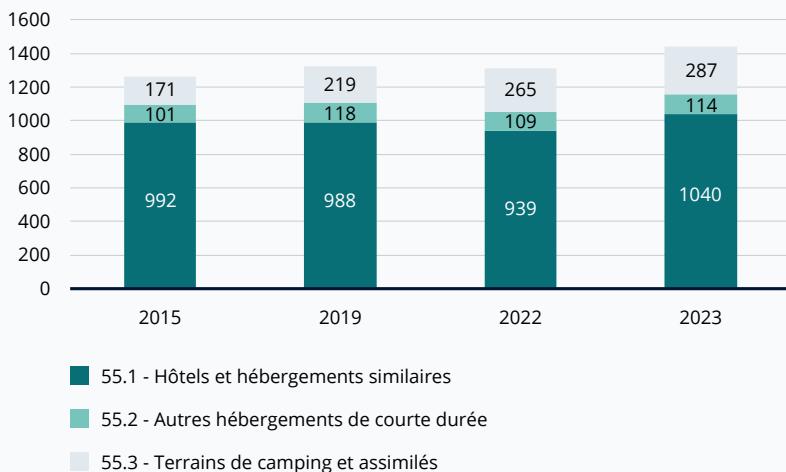
Dans quelles régions séjournent les touristes résidents ?

En 2023, le tourisme local c'est à dire les arrivées des résidents dans les établissements touristiques du Grand Duché atteint un niveau exceptionnel de presque 184 000 arrivées, soit une hausse de 32% par rapport à 2019. On remarque une tendance à la hausse depuis 2015.

Toutes les régions ont profité de cette augmentation, mais des différences s'observent. La région touristique qui en a le plus profité en termes de fréquentation est le Centre avec presque 25 000 arrivées supplémentaires en 2023 par rapport à 2019. Cependant, en évolution relative, la plus forte hausse est pour la région Sud qui a vu son tourisme local atteindre +66% par rapport à 2019 avec plus de 9 000 arrivées supplémentaires.

Graphique 6.3 : L'hôtel est toujours le mode d'hébergement privilégié au Luxembourg sauf dans le Mullerthal

en milliers de nuitées



Note : arrivées selon le type d'hébergement en 2019, 2022 et 2023

Le type d'hébergement se distingue par son code NACE (55.1, 55.2, 55.3)

Source : STATEC, D5310

Quel type d'établissement est privilégié par les touristes ?

En 2023, l'hôtel et les hébergements similaires restent le mode d'hébergement pour 7 arrivées sur 10. Cependant, on remarque qu'au cours du temps, les arrivées sur les terrains de camping ont pris de l'importance, en 2015 elles représentaient 14% des arrivées contre 20% en 2023. La part des arrivées en auberges de jeunesse et établissements similaires est stable à 8%.



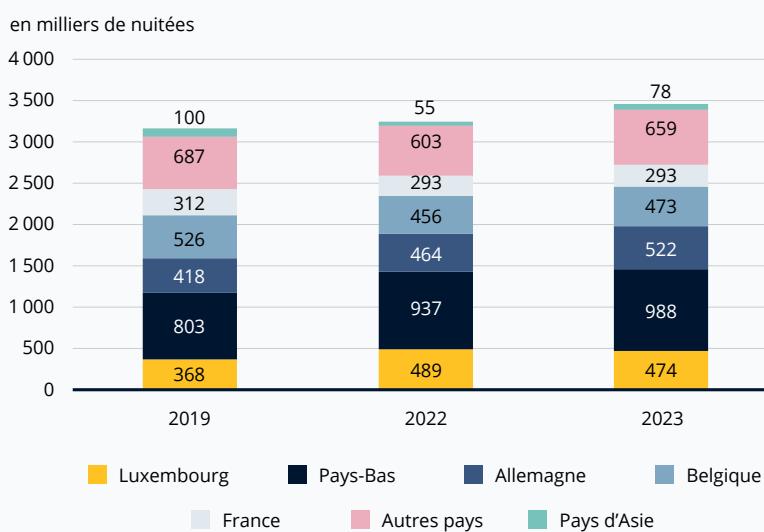
**Nuitées :
3 485 954**



Quelle situation en 2023 ?

Les acteurs du tourisme ont connu une année 2023 très favorable. En effet, presque 3.5 millions de nuitées ont été enregistrées au Luxembourg. Ce qui représente une augmentation de 10% par rapport à la période pré-crise en 2019, soit environ 320 000 nuitées supplémentaires

Graphique 6.4 : **Les touristes néerlandais toujours plus présents et de plus en plus d'allemands.**



Source : STATEC, D5302

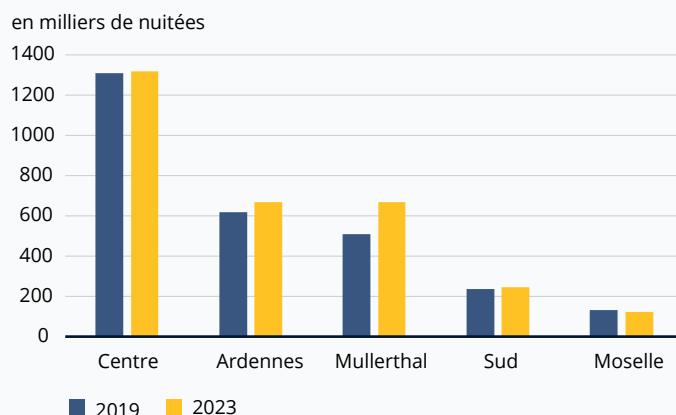
Note : nuitées selon le pays de résidence du touriste en 2019, 2022 et 2023

Quel est la répartition des touristes selon leur pays d'origine ?

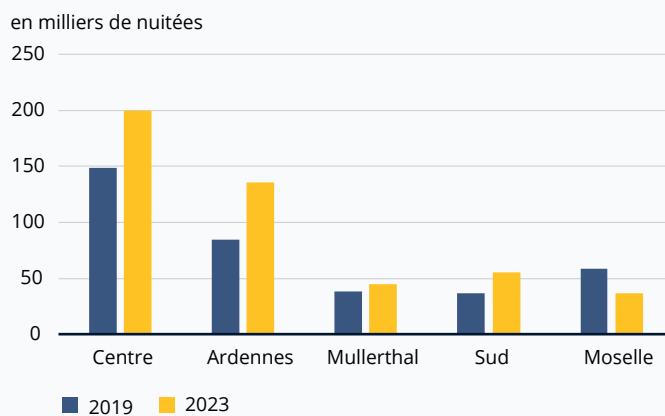
La répartition des touristes selon leur pays d'origine est assez similaires aux années précédentes. Le trio de tête est toujours composé des Pays-Bas, de la Belgique et de l'Allemagne. Cependant, une augmentation marquée du nombre de nuitées effectuées par les touristes provenant d'Allemagne détrône les touristes belges qui passent de la 2^{ème} à la 3^{ème} place dans le ranking des top3.

L'augmentation des 320 000 nuitées enregistrées en 2023 est due pour 1/3 au tourisme local (environ 105 000 nuitées supplémentaires par rapport à 2019) et pour 2/3 aux touristes venant de l'étranger (respectivement 215 000 nuitées supplémentaires).

Graphique 6.5 : Des non-résidents encore plus présents dans le Müllerthal



Des résidents encore plus présents dans la région Centre et les Ardennes



Quelles régions sont préférées par les touristes ?

La région Centre est toujours leader avec plus de 1.5 millions de nuitées, suivie par la région Ardennes avec 800 000 nuitées et la Müllerthal clôture le trio avec plus de 700 000 nuitées.

La répartition dans les régions touristiques est assez similaire quand on considère les résidents et les non-résidents.

La hausse du tourisme des résidents, a eu un impact plus marqué sur les régions Centre et Ardennes avec plus de 50 000 nuitées supplémentaires dans chacune de ces régions.

Pour les non-résidents, la plus forte hausse a eu lieu dans le Mullerthal (environ 160 000 nuitées supplémentaires) et les Ardennes (augmentation de presque 50 000 nuitées).

La Moselle est la seule région à avoir connue un recul du nombre de nuitées enregistrées que ce soit pour les résidents ou les non-résidents.

Quels types d'hébergement choisissent les touristes ?

Sur les 3.5 millions de nuitées enregistrées en 2023, près de 1.9 millions de nuitées ont eu lieu dans des hôtels soit 55% du total. Les campings suivent ensuite avec 1.3 millions de nuitées ce qui représente 37%. Les auberges de jeunesse et hébergements similaires ont comptabilisé presque 286 000 nuitées et 8% des nuitées.

Si on observe les données depuis 2015, on constate une répartition assez stable dans le temps avec une augmentation du nombre de nuitées dans les terrains de camping.

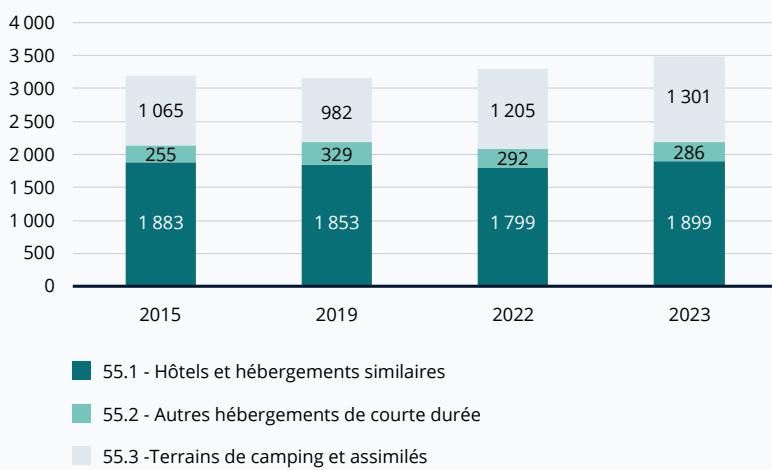
La durée moyenne de séjour dans les hôtels est de 1.8 nuitées, celle dans les auberges de jeunesse est de 2.5 nuitées et finalement 4.5 nuitées pour les campings.

Si on étudie le comportement des touristes nationaux, on observe un comportement assez similaire. Les résidents privilégient l'hôtel pour leurs séjours au Grand-Duché et y passe en moyenne 2 jours. Pour ce qui est du camping des résidents, les nuitées sont assez stables mais le nombre d'arrivées a doublé (8 000 arrivées en 2015 et 16 000 arrivées 2023), ce qui signifie que les résidents viennent plus souvent au camping mais privilégient des séjours plus courts.



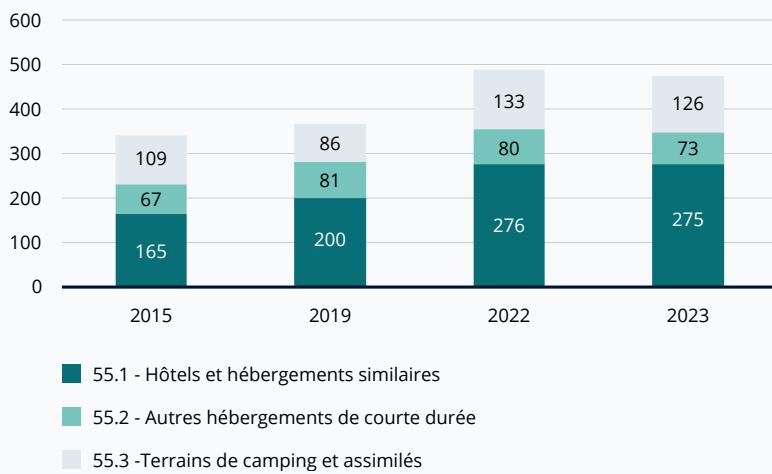
Graphique 6.6 : Les touristes ont principalement dormi dans des hôtels*

en milliers de nuitées



Graphique 6.7 : Les touristes résidents privilégient aussi les hôtels*

en milliers de nuitées



* Hôtels et hébergements similaires.

Note : nuitées selon le type d'hébergement par région touristique selon la période.

Le type d'hébergement se distingue par son code NACE (55.1, 55.2, 55.3)

Source : STATEC, D5310

7. QUEL EST LE POIDS ÉCONOMIQUE DU SECTEUR TOURISTIQUE ?

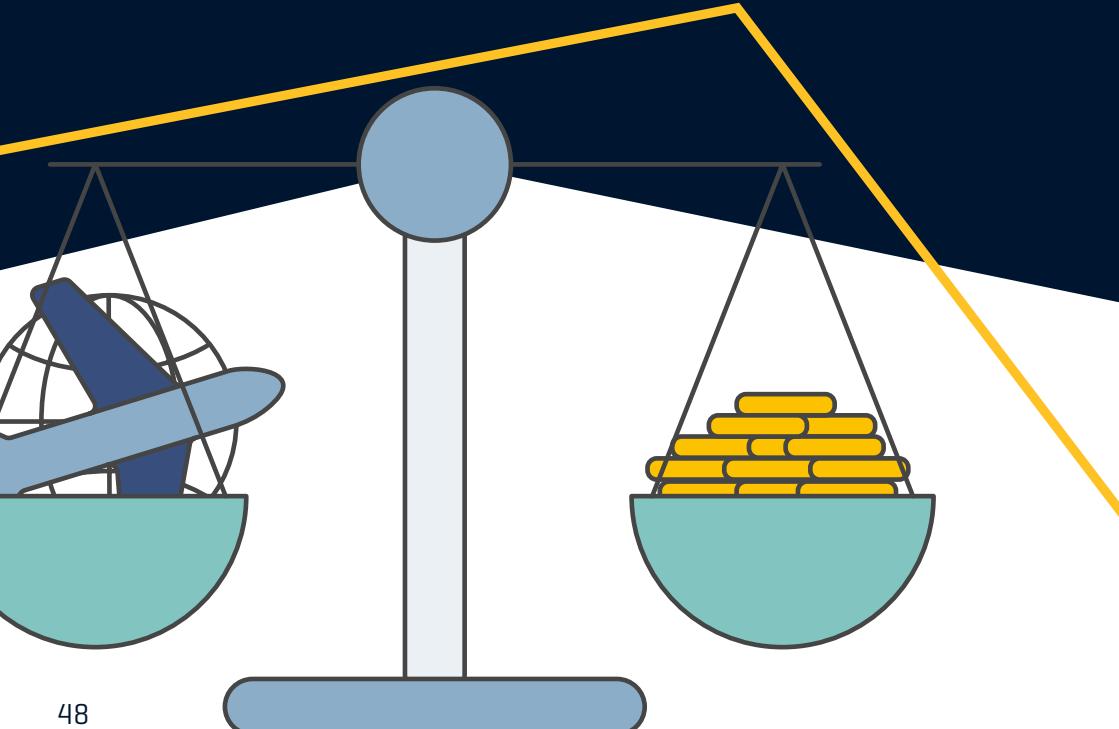


Tableau 7.1 : Dépenses des touristes étrangers et des résidents sur le territoire luxembourgeois (en millions d'euros)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Montant total dépensé par les étrangers	2 879	2 931	3 074	2 750	2 826	2 971
Montant total dépensé par les résidents luxembourgeois	333	352	393	399	417	442
	2018	2019	2020	2021	2022	
Montant total dépensé par les étrangers	3 256	3 459	2 642	3 332	3 756	
Montant total dépensé par les résidents luxembourgeois	498	447	415	419	490	

Tableau 7.2 : Les dépenses des visiteurs non-résidents et résidents au Luxembourg augmentent en 2022



Source : STATEC, E2920, comptes satellites du tourisme

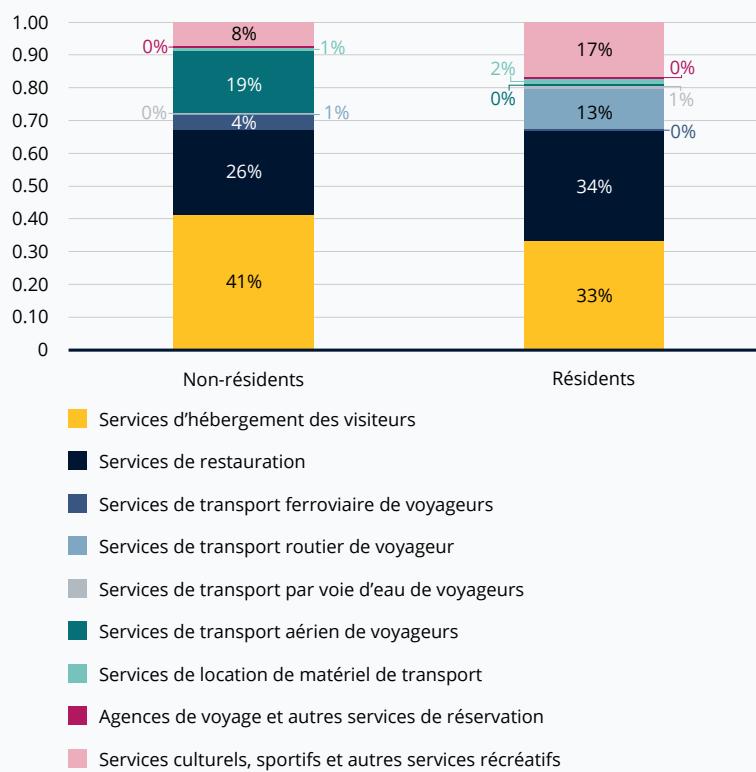
Note : dépenses totales des visiteurs non-résidents et résidents sur le territoire luxembourgeois (en millions EUR)

Les dépenses totales des visiteurs résidents et non-résidents s'élevaient à 4 246 millions EUR en 2022, soit une augmentation de 13% par rapport à 2021. 3 756 millions EUR ont été dépensés par les non-résidents et 490 millions EUR par les résidents. Les dépenses des non-résidents ont, en 2022, dépassé leur ancien niveau record de 2019. Les dépenses des visiteurs résidents sont plus élevées qu'en 2021 et atteignent presque leur niveau record de 2018.

Le secteur du tourisme continue de vivre largement des dépenses des visiteurs non-résidents. De 2012 à 2022, en moyenne 88 % des dépenses touristiques sur le territoire luxembourgeois ont été faites par des visiteurs non-résidents.

Suite à une année 2020 en baisse, le secteur du tourisme a vu les dépenses des visiteurs non-résidents rebondir en 2021 et en 2022 dépasser leur niveau d'avant crise de 2019.

Graphique 7.3 : Les dépenses pour les transports par avion représentent 19% des dépenses des voyages des non-résidents en 2022



Source : STATEC, E2920, comptes satellites du tourisme

Note : Dépenses par produit touristique des visiteurs non-résidents et résidents sur le territoire luxembourgeois en 2022

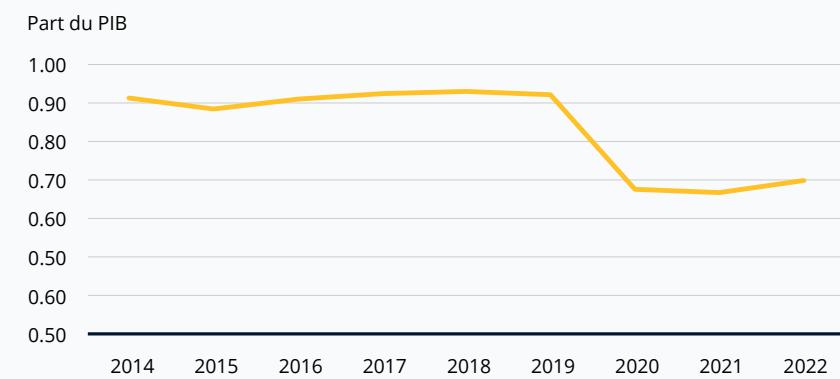
En comparant les dépenses touristiques des visiteurs non-résidents avec les dépenses des visiteurs résidents sur le territoire luxembourgeois, on observe des différences majeures :

Les visiteurs résidents dépensent en pourcentage plus pour la restauration que les visiteurs non-résidents (34% pour les visiteurs résidents et 26% pour les visiteurs non-résidents). Le constat inverse est observé pour l'hébergement (respectivement 33% pour les résidents et 41% pour les non-résidents).

Les visiteurs non-résidents affectent 19% de leurs dépenses totales pour les transports en avion, or cette option n'existe pas pour les résidents (ils n'existent pas de vols domestiques au Luxembourg). Les résidents ont comme principale dépense de transport les déplacements par route.

Une forte différence entre les résidents et non-résidents est également observée au niveau des dépenses pour les services culturels, sportifs et de loisir. Pour les visiteurs résidents ces services représentent 17% des dépenses alors que pour les visiteurs non-résidents ces services représentent seulement 8%.

Graphique 7.4 : Part directe du tourisme dans le PIB national en déclin



Note: Part directe du tourisme dans la PIB national

Source: STATEC, E2922, comptes satellites du tourisme,

Le PIB direct du tourisme correspond à la part du PIB générée par l'ensemble des activités directement liées au tourisme. Il n'inclut pas les effets indirects sur les autres secteurs.

Au Luxembourg, historiquement, la part du PIB attribuable directement au tourisme évoluait autour de 1.2%. Mais la crise sanitaire avait baissé cette part en dessous de 1%: 0.8% en 2022.

Cette part presque inchangée signifie, qu'entre les années 2021 et 2022, la production des activités liées directement au tourisme a connu une croissance similaire à celle du PIB.



Tableau 7.5 : Nombre d'emploi dans le secteur du tourisme

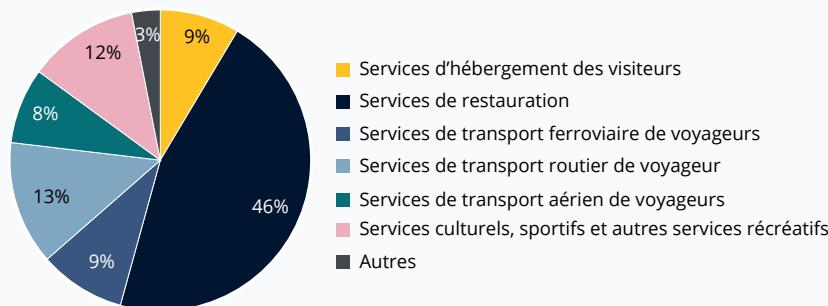
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Emploi Salarié	28 993	29 722	30 722	31 447	32 310	32 930
Emploi Indépendant	2 657	2 602	2 695	2 495	2 582	2 540
Emploi total	31 650	32 324	33 417	33 942	34 892	35 470
	2018	2019	2020	2021	2022	
Emploi Salarié	35 280	36 611	36 230	36 038	38 331	
Emploi Indépendant	2 205	2 373	2 201	2 261	2 091	
Emploi total	37 484	38 984	38 432	38 298	40 421	

Source : STATEC, comptes satellites du tourisme, [E2923](#)

L'emploi dans le secteur du tourisme a augmenté de 6% entre 2021 et 2022, soit de 2 123 emplois.

Cependant, l'augmentation n'a pas changé la répartition des emplois dans les différents secteurs.

Graphique 7.5 : La restauration domine l'emploi du secteur touristique



Source : STATEC, [E2923](#), comptes satellites du tourisme

Note : Emploi touristique par secteur

En 2022, le secteur de la restauration employait près de la moitié des personnes actives dans le tourisme (46%). Les services de transport par route se trouvent en deuxième place (13%), en part presque égale viennent les services culturels, sportifs et de loisir (12%). Ensuite viennent les services d'hébergement (9%), les services de transports ferroviaire (9%) et les services de transports aériens (8%).

Parmi les autres emplois on trouve : les agences de voyages et les services de location de matériel de transport qui chacun, en 2022, emploient 1% du total du secteur tourisme et les services de transport par bateaux qui emploient moins que 1% des personnes actives dans le tourisme.



NOTES

Institut national de la statistique
et des études économiques

www.statistiques.lu



RETROUVEZ LE
STATEC EN LIGNE ICI



gd.lu/5pBD11